



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 26 FEVRIER 2024 // N°757 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'ANALYSTE ÉNERGÉTIQUE BRITANNIQUE GAURAV SHARMA LE MET EN LUMIÈRE :

**LE SOMMET D'ALGER DU GECF DEVRAIT ENVOYER UN MESSAGE FORT SUR LE RÔLE CRUCIAL DU GAZ**

Lire en page 6



SONATRACH MESURE L'AMPLEUR DU CHEMIN PARCOURU DEPUIS 53 ANS L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET DES EXPORTATIONS RESTE UN DÉFI PERMANENT

Lire en page 16



JOYAU DE L'ARCHITECTURE ISLAMIQUE ET ÉDIFICE RELIGIEUX, CIVILISATIONNEL ET SCIENTIFIQUE

## INAUGURATION OFFICIELLE DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Lire en page 3



À L'ISSUE D'UN SOMMET EXTRAORDINAIRE LA CÉDÉAO ANNONCE LA LEVÉE « AVEC EFFET IMMÉDIAT » DES SANCTIONS CONTRE LE NIGER

Lire en page 2



LE MOUVEMENT N'Y VOIT PAS D'INCONVÉNIENT

**LE HAMAS DISPOSÉ À SIÉGER DANS UN GOUVERNEMENT DE COMPÉTENCES PALESTINIENNES**

Lire en page 4





IL TRANSPORTAIT DU PHOSPHORE DESTINÉ À L'ARMÉE SIONISTE  
**UN NAVIRE MAROCAIN COULÉ PAR LES HOUTHIS**



Un navire, battant pavillon marocain, et transportant une importante quantité de phosphore, a été coulé par les houthis. Il se dirigeait vers la Palestine occupée. Le phosphore y était destiné à l'armée d'occupation israélienne. Elle sert pour fabriquer de

cruelles et dangereuses munitions au phosphore blanc, proscrits par les conventions de Genève. L'ONG Human Rights Watsch (HRW) a soigneusement documenté et prouvé ce cruel recours à des munitions interdites par les conventions internationales. Le Maroc

fournit ainsi secrètement à l'armée d'occupation israélienne ce genre de munition. Le royaume a déjà fourni des mercenaires à l'armée israélienne pour y servir de « chair à canon » à Gaza. Un soulèvement généralisé au Maroc s'avère dès lors inéluctable.

A L'ISSUE D'UN SOMMET EXTRAORDINAIRE  
**LA CÉDÉAO ANNONCE LA LEVÉE "AVEC EFFET IMMÉDIAT" DES SANCTIONS CONTRE LE NIGER**

Les chefs d'État de la Cédéao ont décidé, samedi, à l'issue d'un sommet extraordinaire, de lever une partie des sanctions contre le Niger, a annoncé à Abuja le président de la Commission de l'organisation régionale. La Cédéao "a décidé de lever avec effet immédiat" les plus lourdes sanctions imposées au Niger depuis la prise du pouvoir à Niamey d'un régime militaire qui a renversé le président élu Mohamed Bazoum en juillet, a annoncé Omar Alieu Touray, le président de la Cédéao, selon France 24. Les frontières et l'espace aérien nigérien seront rouverts, les transactions financières entre les pays de la Cédéao et le Niger de nouveau autorisées, et les avoirs de l'État nigérien dégelés, "pour des raisons humanitaires", a-t-il encore déclaré. "Des sanctions individuelles et politiques restent en place", a-t-il ajouté sans donner plus de précisions. Le président de la Cédéao a également réclamé "la libération immédiate" du président nigérien déchu Mohamed Bazoum, détenu avec son épouse par le régime militaire depuis sept mois. Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, également dirigés par des régimes militaires et sous le coup de sanctions de la Cédéao, ne sont pas concernés par ces annonces.

**ACCORD D'ALGER : LE PRÉSIDENT ASSIMI GOÏTA DISSOUT LE POSTE DE REPRÉSENTANT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD**

**KOULOUBA JOUE AVEC LE FEU...**



Le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a abrogé, vendredi 23 février 2024, le décret portant nomination du Haut Représentant du Président de la République pour la Mise en Œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation d'Alger.

Cette décision du chef de l'Etat intervient un mois après la fin de l'Accord pour la paix et la réconciliation issue du processus d'Alger "pour son caractère inapplicable" selon un communiqué du gouvernement.

Rappelons que l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita avait nommé Mahamadou Diagouraga au poste de Haut Représentant du Président de la République pour la Mise en Œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.

Le colonel Goïta joue de toute évidence avec le feu en entrant en confrontation directe avec les signataires de l'Accord de paix ; s'il ne se ressaisit pas dans les temps, il risque d'engluier les Maliens dans une guerre de longue haleine dont ils sortiront exsangues.

**APN : Vote aujourd'hui du texte modifiant le code pénal**

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière, consacrée au vote du texte modifiant le code pénal, a indiqué dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette séance, qui débutera à 09h00, sera consacrée au vote d'un projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n 66-156 portant code pénal, a conclu le communiqué.

**VOITURES EN PERTE DE VALEUR : LES MARQUES FRANÇAISES À LA PEINE**

La plateforme de vente en ligne Leboncoin a dévoilé son classement des 30 modèles de voiture les plus immatriculés en neuf en 2018, dont le prix de revente est le plus faible en 2023. Peugeot, Renault, Citroën, certaines marques automobiles décotent plus que d'autres. C'est ce que révèle le classement établi par la plateforme de vente en ligne Leboncoin que RMC Conso a pu consulter. Le site, aux 12 millions de visiteurs uniques par mois pour la partie voiture d'occasion, a ainsi comparé le prix neuf moyen observé en 2018 et celui de 2023. Le classement Leboncoin témoigne d'une décote allant parfois jusqu'à 50% pour certaines marques. Aux pieds du classement, trois marques françaises accusent la plus grande décote en cinq ans. Lorsque la Citroën C4

Picasso perd 75.59% de sa valeur (33.100€ contre 8.412€), la Renault Zoé en perd 57.47% (35.400€ contre 15.056€) et la Renault Scénic ferme ce podium avec une perte de 52.94% de son prix initial (36.300€ contre 17.084€).

Au sommet, Dacia domine ce classement avec deux modèles : la Duster vendue en moyenne 18.000€ en 2018 se revend en moyenne à 15.413€ en 2023, soit 85.63% de son prix initial. En seconde position, la Dacia Sandero (13.000€ neuve en moyenne en 2023) se revend 10.642€ d'occasion en 2023. Soit 81.86% de son prix. À la troisième position, la Fiat 500 (15.290€ neuve en moyenne en 2018) affiche un prix moyen de 12.388€ en 2023 (81.02% de son prix).

**Livre : «De la Révolution française aux guerres de Palestine - Terreur et terrorisme» par Roland Laffitte**

L'offensive spectaculaire menée par le Hamas le 7 octobre 2023 en territoire israélien, la plus importante depuis la création de l'État d'Israël, et la riposte imposante que ce dernier mène depuis cette date contre l'enclave de Gaza, pose plusieurs questions : -celles de la nature de l'État d'Israël et de sa riposte, qui a amené l'Afrique du Sud à poser devant la CJI (Cour de justice internationale) la question du «génocide». -celles de la nature de la lutte pales-

tinienne depuis la déclaration Balfour, du mouvement Hamas, et des attaques du 7 octobre.

Dans ce but, cette étude reprend, d'abord, les notions de terreur et de terrorisme à leur naissance, c'est-à-dire avec la Révolution française de 1792-1794, examine ensuite comment ces notions ont été utilisées ultérieurement, tant dans les rapports internes aux États, c'est-à-dire dans les luttes sociales, que dans les rapports extérieurs entre États, puis

dans les luttes entre puissances coloniales et mouvements de résistance à leur domination, notamment en Irlande et en Inde, au Vietnam et en Algérie. C'est seulement alors que nous pourrions envisager les guerres de Palestine et en particulier celle qui se déroule actuellement, en Cisjordanie et à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Ce texte a été écrit du 2 novembre au 12 décembre 2023, puis relu et complété du 26 au 31 décembre. Aussi ne contient-il pas de

données ou de sources postérieures à cette date, même si ces dernières auraient pu s'avérer utiles au développement. Roland Laffitte est chercheur indépendant et essayiste. Il s'intéresse aux rapports de tous ordres, passés comme présents, notamment politiques et culturels, entre les sociétés vivant sur les rives de la Méditerranée, et tout particulièrement à l'interpénétration des civilisations qu'elles ont fait fleurir de l'Antiquité à nos jours.

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»**  
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

JOYAU DE L'ARCHITECTURE ISLAMIQUE ET ÉDIFICE RELIGIEUX,  
CIVILISATIONNEL ET SCIENTIFIQUE

# INAUGURATION OFFICIELLE DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

**La Grande Mosquée d'Alger, Djamaa El Djazaïr, sera ouverte au public pour les prières de «Tarawih» durant ce Ramadhan 2024. Les autorités du pays ont décidé que toutes les conditions seraient réunies pour son inauguration.**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à Alger, l'inauguration officielle de Djamaâ El Djazaïr. Le président de la République a été accueilli à l'entrée de la mosquée par le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune,



est arrivé, hier, vers midi, à Djamaâ El Djazaïr, pour présider l'inauguration officielle de l'édifice religieux, civilisationnel et scientifique, classé plus grande mosquée en Afrique et troisième plus grande au monde derrière Masjid Al-Haram à La Mecque et Masjid Al-Nabawi (Mosquée du Prophète) à Médine. Djamaâ El-Djazaïr est un joyau de l'architecture islamique et un édifice

religieux, civilisationnel et scientifique qui œuvrera à préserver le référent religieux national et les éléments constitutifs de la Nation algérienne. De ce fait, la Grande Mosquée d'Alger, Djamaa El Djazaïr, sera ouverte au public pour les prières de «Tarawih» durant ce Ramadhan 2024, qui pointera dans deux semaines. En effet, les autorités du pays ont décidé que toutes les condi-

tions seraient réunies pour son inauguration. La construction de Djamaâ El-Djazaïr a été achevée en avril 2019. Elle était, lors de son inauguration, la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande mosquée du monde. Djamaâ El-Djazaïr est dotée d'une salle de prière (salat) d'une superficie de 20 000 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir 120 000 fidèles. La nef centrale de cette salle est entourée de colonnades. À l'est se trouve le mihrab, réalisé en marbre blanc, et la salle est surmontée d'une coupole d'un diamètre de 50 mètres, culminant à une hauteur de 70 mètres. Le minaret est le plus haut du monde, d'une hauteur de 265 mètres, avec une plateforme d'observation au sommet pour que les visiteurs profitent de la vue panoramique sur la baie d'Alger. C'est l'entreprise chinoise China State Construction Engineering (CSCEC) qui a été chargée de la réalisation de la Mosquée El Djazaïr. Les premières opérations de coulage des fondations en béton ont commencé le 16 août 2012, après une cérémonie de lancement des travaux. I.M.Amine

BRAHIM BOUGHALI :

## «La disparition du Président namibien, une perte pour l'Afrique tout entière»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé samedi à Windhoek que la disparition du Président namibien, Hage Geingob, ne constitue pas une perte pour son pays uniquement, mais aussi pour l'Afrique tout entière, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Dans son oraison funèbre devant les chefs d'Etat et de Gouvernement présents aux obsèques de feu Hage Geingob, auxquelles il a pris part en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Boughali a évoqué les qualités du défunt, mettant en avant

le long parcours de sa lutte «non seulement en Namibie mais aussi en faveur de toutes les causes africaines». En outre, le président de l'APN a rappelé le souci du défunt président namibien de «consolider les relations avec l'Algérie, qui était l'un des plus grands pays à avoir soutenu la lutte du peuple namibien pour le recouvrement de son indépendance». Au terme de son oraison funèbre, M. Boughali a rendu un dernier hommage au défunt Hage Geingob, a indiqué la même source. Les obsèques du défunt ont vu la présence de nombre de chefs d'Etat et de Gouvernement. R.N.

«LA BONNE GOUVERNANCE EST UN PILIER ESSENTIEL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT»

## Le ministre des Finances donne de larges prérogatives à l'IGF

Le ministre des Finances, Aziz Fayed, a assuré, hier, que son secteur placera l'évaluation des politiques publiques au premier rang des priorités dans les missions confiées à l'Inspection générale des finances. Fayed a révélé dans son discours lors de sa supervision de l'ouverture d'un colloque sur l'évaluation de la politique de promotion des investissements hors hydrocarbures, que se concentrer sur cet aspect de l'évaluation des politiques publiques va au cœur du domaine de l'ap-

plication des principes consacrés dans la loi organique relative aux lois financières. Le ministre a souligné que ce processus se concentre «explicitement» sur l'évaluation des politiques publiques pour permettre une exploitation optimale des ressources publiques et atteindre les objectifs fixés par les autorités publiques de manière efficace et efficace. Laziz Fayed a souligné le rôle des systèmes budgétaires pour le secteur, affirmant que leur modernisation s'est concrétisée «à travers les dis-

positions de la loi organique relative aux lois de finances promulguées en septembre 2018 et entrée en vigueur depuis janvier 2023, qui a enregistré un bond qualitatif dans l'élaboration et l'exécution du budget de l'État en fonction des résultats et sous réserve de mécanismes de suivi.»

«Nous sommes certains, a-t-il ajouté, que seuls les pays dotés de systèmes de gestion des finances publiques solides, transparents et responsables sont capables de fournir un service public de

meilleure qualité et plus efficace dans le contexte de la justice sociale et de l'efficacité économique.»

Le ministre a en outre exprimé sa conviction que "l'intégration de la bonne gouvernance, de la gestion financière efficace et efficiente, ainsi que l'efficacité, la transparence et la responsabilité, dans chaque société constituent les piliers fondamentaux pour accélérer le rythme du développement durable et faire progresser la croissance économique". I.M.

LES ATTAQUES AVEUGLES  
CONTRE LES CIVILS PALESTINIENS  
SE POURSUIVENT

## LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI APPELÉS À AGIR COLLECTIVEMENT

Dans une déclaration samedi à Istanbul à l'occasion des travaux de la session extraordinaire de la Conférence islamique des ministres de l'Information (OCI), qui s'est tenue sous le thème «Désinformation et hostilités de l'autorité d'occupation israélienne contre les journalistes et les médias dans le territoire palestinien occupé», l'Ambassadeur d'Algérie à Ankara, Amar Belani, cité dans une dépêche de l'APS, a rappelé les efforts constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, en particulier depuis son élection en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Tout en condamnant le ciblage délibéré et systématique des journalistes palestiniens par l'occupation israélienne, le diplomate qui a conduit la délégation algérienne, a exhorté les États membres (de l'OCI) à agir collectivement pour lutter contre la désinformation et pour dénoncer les attaques aveugles contre les civils palestiniens. Le communiqué final de la session extraordinaire de l'OCI a condamné l'agression militaire actuellement menée par (l'entité sioniste), la puissance occupante, contre le peuple palestinien, ainsi que l'oppression systématique, le massacre et le génocide des civils palestiniens dans la Bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, et en Cisjordanie occupée, y compris Al-Qods-Est, appelant, à ce titre, à un cessez-le-feu inconditionnel afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines. Il a souligné que la seule voie vers la paix et la sécurité passe par la réalisation des droits du peuple palestinien à l'indépendance nationale et à la souveraineté de l'Etat de Palestine, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, et a mis l'accent sur la nécessité de coordonner les efforts des États membres pour contrecarrer les tentatives de l'entité sioniste d'occulter les destructions sur le terrain en intimidant les journalistes. Les ministres de l'Information des États membres de l'OCI ont également appelé à l'octroi d'un mandat à l'Unité d'Observation des Médias du Secrétariat général de l'OCI pour élaborer un plan d'action médiatique, en coopération avec les institutions médiatiques de l'OCI et les agences de presse nationales intéressées des États membres, en vue de mettre à nu et de contrer la désinformation et la mésinformation sionistes. Ils ont souligné que la Communauté internationale a le droit de savoir ce qui se passe dans le territoire palestinien, en particulier dans la Bande de Ghaza, et ont insisté sur la nécessité pour la Communauté internationale d'agir immédiatement pour tenir (l'entité sioniste), la puissance occupante, pour responsable de la violation du droit international en ciblant les journalistes, et de prendre des mesures immédiates en vue de protéger tous les journalistes affectés dans la région. Dans leur communiqué final, les ministres de l'Information des États membres de l'OCI ont, en outre, appelé tous les médias et organes de presse internationaux à dénoncer les violations des droits de l'homme commises par l'occupation sioniste et les campagnes menées contre les journalistes. Y.B.

LE MOUVEMENT N'Y VOIT PAS D'INCONVÉNIENT

# Le Hamas disposé à siéger dans un gouvernement de compétences palestiniennes

Des sources palestiniennes viennent de révéler des progrès dans les efforts visant à persuader le mouvement Hamas de rejoindre l'Organisation de libération de la Palestine et d'abandonner son pouvoir dans la bande de Ghaza en faveur d'un gouvernement de compétences nationales bénéficiant du soutien des deux mouvements.

L'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, et le leader expulsé du mouvement Fatah, Mohamed Dahlan, sont à la tête de ces efforts qui durent depuis des semaines, selon les sources.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a rencontré la semaine dernière dans la capitale qatarie, Doha, l'émir du Qatar, qui a « salué les efforts visant à résoudre la division », exprimant son « espoir qu'ils seront couronnés de succès, et d'une manière qui serve la cause du peuple palestinien et ses intérêts nationaux. »

Dahlan a également discuté avec le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, lors de leur rencontre à Doha, de « l'abandon du pouvoir en faveur d'un nouveau gouvernement palestinien, dans le cadre d'un ensemble plus large menant à la création d'un Etat palestinien ».

Un responsable palestinien a déclaré dans un communiqué spécial que l'OLP « attend la réponse finale du Hamas à son accord d'adhérer à l'organisation, de la reconnaître comme le seul représentant légitime du peuple palestinien, de son programme politique et de la formation d'un gouvernement de compétences nationales. »

Le responsable a souligné que le président Abbas avait refusé



de rencontrer les dirigeants du mouvement Hamas au Qatar, dirigés par le chef de son bureau politique, Ismail Haniyeh. Cependant, un membre du bureau politique du Hamas, Moussa Abou Marzouk, a nié l'existence d'une médiation qatarie, tout en précisant que le mouvement prenait « la forme d'un effort qatari ».

Abou Marzouk a déclaré que les dirigeants du Hamas « ne veulent pas rencontrer Abbas et

son équipe en raison de leur incitation continue contre Ghaza et de leurs positions négatives à l'égard de tout ce qui se passe là-bas », expliquant que son mouvement « est ouvert » à former un gouvernement de compétences palestiniennes indépendantes, à condition qu'il soit doté de tâches et d'une durée spécifiques. Il a expliqué que « le Hamas ne voit pas d'inconvénient à ce que l'OLP soit la référence pour ce

gouvernement », mais il a souligné que l'organisation doit « rassembler tous les Palestiniens et la reconstruire, sans conditions préalables pour aucune faction palestinienne ». Le président Abbas, qui dirige le mouvement Fatah et l'OLP, adhère à la nécessité de l'engagement du Hamas envers l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien, et envers son programme politique basé sur des résolutions de légitimité

internationale. Le président palestinien a souligné qu'il n'est pas possible « d'introduire dans l'organisation un parti qui rejette la légitimité internationale », appelant en même temps le mouvement Hamas à accepter de considérer la « résistance populaire » comme la plus appropriée dans la période actuelle, au lieu de « résistance armée ».

À son tour, le membre du Comité exécutif de l'OLP, Ramzi Rabah, a confirmé l'approbation du mouvement Hamas à rejoindre l'organisation et sa reconnaissance comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien et de son programme politique, notant que l'émir du Qatar a transmis l'approbation du "Hamas" au président palestinien lors de leur réunion à Doha.

Selon Rabah, le gouvernement palestinien attendu « ne peut pas être formé et jouer son rôle sans conclure l'accord des prisonniers, ouvrant la voie à un cessez-le-feu durable, à un accord sur la situation sécuritaire et au retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza ». Il a ajouté que ce gouvernement doit « travailler selon un cadre politique spécifique qui lie ses responsabilités internes à une voie politique visant à mettre fin à l'occupation israélienne ».

M.H.

ALORS QUE LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA CONTINUE DE S'AGGRAVER

## Des négociations et des calculs sionistes malsains

La capitale française a accueilli, samedi, le deuxième round des pourparlers indirects entre le Hamas et l'entité sioniste en vue de conclure un nouvel accord de trêve à Ghaza assorti de la libération des deux cotés des prisonniers et des otages. Ce nouveau round auquel ont pris part des représentants d'Israël, des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar, s'est déroulé, selon des médias israéliens, dans une atmosphère positive. Ce que contredit le communiqué de Benyamin Netanyahu publié samedi soir où il déclare clairement qu'il travaille sur un autre plan pour la libération des personnes enlevées, ainsi que pour achever l'élimination des bataillons du Hamas. Autant dire, donc, que ces pourparlers parisiens

ne sont qu'un coup de bluff de l'entité sioniste et des États-Unis qui s'entendent comme larrons en foire pour faire perdurer la guerre et détruire ce qui reste encore à détruire à Ghaza. Les propos tenus vendredi passé par l'un des responsables politiques du Hamas, qui a déclaré que l'ennemi israélien est en train de négocier avec lui-même et que toutes les déclarations sionistes entourant ces négociations ne sont que de la propagande, renseignent ainsi sur le jeu puéril et dangereux auquel s'adonnent actuellement Israël et les États-Unis qui ne veulent voir comme fin du conflit que la reddition de Hamas et des autres factions de la résistance ainsi que la soumission de toute la Palestine aux plans

américano-sionistes. Quand on sait qu'Israël et leur complice, les États-Unis, ne veulent en réalité qu'une victoire absolue à Ghaza, on ne voit pas à quoi servent leurs annonces médiatiques autour de ces pseudo-négociations, qui font part tantôt « d'inflexibilité du Hamas », tantôt « de sérieux signes d'optimisme », tantôt d'un « nous sommes encore loin d'un accord », si ce n'est pour donner le change et s'offrir plus de temps pour continuer leurs crimes de guerre devant l'opposition de la communauté internationale. Dès le début, les exigences du Hamas étaient claires : arrêt définitif de l'agression contre le peuple palestinien, retrait des troupes sionistes de Ghaza, retour vers le nord des populations déplacées, levée du siège de la bande de Ghaza. Ces exigences, pourtant admises et acceptées globalement par la communauté internationale, sont rejetées autant par l'entité sioniste que par les États-Unis. Depuis le début du conflit et dans tous les processus de négociations qui ont suivi, Netanyahu a toujours brandi quatre NON : pas d'arrêt de l'agression, pas de retrait de la bande de Ghaza, pas de retour des déplacés vers le nord et pas de Hamas dans la bande de Ghaza. C'est dire que, pour Netanyahu, les négociations ne doivent déboucher sur rien de positif pour le côté palestinien. Ces NON délirants de

Netanyahu n'auraient jamais été formulés s'il ne se savait pas soutenu inconditionnellement par les États-Unis. Vu les manœuvres des États-Unis et l'entêtement de Netanyahu à gagner coûte que coûte « sa » guerre, quitte à raser toute la bande de Ghaza, à tuer tous les Gazaouis, les négociations en cours n'aboutiront certainement pas à des conclusions avant le mois de Ramadhan, comme l'avancent des responsables des services de renseignement de certains pays arabes. Israël va louvoyer, lambiner, pinailler... pour faire prolonger les négociations et, pour quoi pas, les faire carrément capoter. Car l'objectif actuel de Netanyahu et même de certains responsables américains, c'est l'extension des opérations terrestres à la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, où sont réfugiés plus d'un million de Palestiniens déplacés. C'est certain, en dépit des avertissements de la communauté internationale, l'entité sioniste va lancer son offensive contre la ville de Rafah pour donner le « coup de grâce », comme elle le prétend, au Hamas. La résistance et les pressions internationales restent donc les seules options pour contraindre l'entité sioniste à cesser sa guerre génocidaire et à accepter des solutions négociées au conflit en cours.

Boualem B.

### Le bilan des morts à Gaza grimpe à 29 692

Les troupes d'occupation israéliennes ont commis sept massacres contre des familles dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, faisant 86 morts palestiniens et 131 blessés, selon des sources médicales. Les sources ont

confirmé que le bilan des victimes de l'attaque israélienne depuis le 7 octobre s'est élevé à 29 692 morts palestiniens, avec 69 879 personnes supplémentaires blessées. Pendant ce temps, les ambulances et les équipes de secours

ont du mal à atteindre les blessés, de nombreux cadavres étant toujours coincés sous les décombres ou éparpillés sur les routes alors que les forces d'occupation israéliennes continuent de cibler la défense civile et le personnel médical.

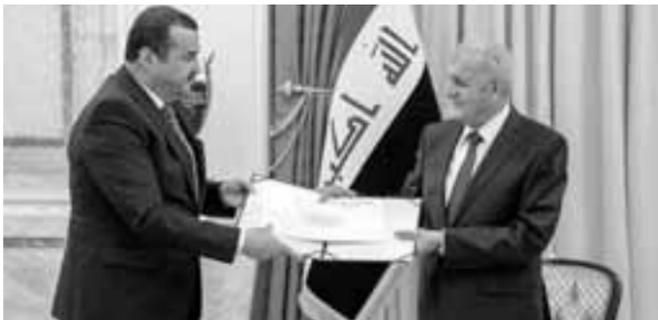
7<sup>E</sup> SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)

# Arkab remet une lettre du président de la République à son homologue irakien

**Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu, hier à Bagdad (Irak), en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le président de la République d'Irak, M. Abdelatif Djamel Rashid, à qui il a remis une lettre de Monsieur le Président de la République, indique un communiqué du ministère.**

La rencontre a permis, selon ledit communiqué, de réaffirmer «l'importance qu'attachent les deux parties au renforcement des relations fraternelles unissant les deux pays et à l'élargissement de leur coopération bilatérale pour englober tous les domaines d'intérêt commun, en adéquation avec les potentialités considérables dont disposent les deux pays, notamment dans le domaine énergétique». Le ministre de l'Énergie et des Mines a, en outre, passé en revue les principales mesures prises par l'Algérie et les préparatifs en cours, en prévision de la tenue du 7<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger du 29 février au 2 mars prochain, insistant sur «l'aspiration du président de

la République à la participation qualitative habituelle de la République d'Irak, pays frère, afin que ce sommet soit un rendez-vous pour réaffirmer le renforcement du dialogue et intensifier les concertations entre les pays membres du GECF et une véritable source de propositions, d'expertises et de conseils en matière d'industrie gazière», précise le communiqué du ministère. Les deux parties ont, également, relevé «l'importance des consultations entre les deux pays pour coordonner les positions au sein de l'OPEP+ et du GECF». Lors de cette rencontre, le président de la République d'Irak a chargé M. Arkab de transmettre «ses salutations personnelles et fraternelles à Monsieur le Président de la République, lui assurant la participation et la



contribution de l'Irak à la réussite de ce sommet et à la consolidation du principe de concertation entre les Etats membres, ainsi qu'au renforcement du dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs pour un approvisionnement énergétique fiable et au coût abordable à travers le monde entier, de même qu'il a renouvelé son soutien au développe-

ment des relations historiques qui unissent les deux pays dans tous les domaines». Arkab s'est entretenu, par ailleurs, avec le vice-Premier ministre chargé des affaires énergétiques et ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdel-Ghani. Les deux parties ont examiné, à cet effet, les relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, les opportunités d'investissement et l'échange d'expériences entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures et de la pétrochimie, outre l'échange d'expériences entre les sociétés des deux pays. Le ministre irakien du Pétrole a exprimé le souhait de son pays de «bénéficier de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines liés à l'énergie, notamment à travers la possibilité de présence et d'investissement de Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures en Irak». N.S.

DURANT LE MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

## Pour la diffusion des valeurs de tolérance et de refus de la haine

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a appelé avant-hier à partir de Tébessa à "diffuser davantage les valeurs de tolérance, de réconciliation et de refus de la haine" durant le mois sacré du Ramadhan. Dans son allocution durant une rencontre d'orientation des imams et cadres du secteur de cette wilaya tenue à la salle de conférences de la mosquée pôle cheikh Larbi Tebessi, le ministre dira que "la nation algérienne s'est formée sur les valeurs islamiques de l'amour d'autrui, de la tolérance, du pardon et de l'entraide", affirmant qu'"il faut continuer à diffuser ces hautes valeurs", tout en relevant que "le Ramadhan représente le mois de la tolérance, de l'entraide et de la réconciliation durant lequel la compassion et l'amour d'autrui croissent". Belmechdi a souligné, à l'occa-

sion, que "les mosquées en tant qu'institution d'illumination et de formation sociale sont responsables de la diffusion de ces préceptes au sein de la société algérienne, notamment à l'approche du Ramadhan", estimant que l'actuelle étape se fonde sur le slogan "Servir la révélation dans la bataille de la conscience". Il dira en outre que "l'Algérie est bien tant que les cœurs de ses enfants sont unis et attachés aux préceptes de la religion islamique", exhortant imams et cadres du secteur à davantage d'efforts dans ce domaine. "La célébration de la date de la nationalisation des hydrocarbures et de la récupération de l'Algérie de ses richesses spoliées par le colonialisme français nous rend plus fier de nos ressources naturelles et humaines représentées par la classe des tra-

vailleurs qui veillent au service du pays", a soutenu le ministre mettant l'accent sur l'importance de la commémoration de l'anniversaire de création de l'UGTA qui constitue le bras de l'Etat algérien et un grand affluent de la glorieuse révolution libératrice. N.S.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)

## Création d'une «unité de surveillance des médias» pour documenter les crimes sionistes

Une "unité de surveillance des médias" sera créée pour documenter et dénoncer les crimes et violations sionistes à Gaza, a annoncé avant-hier le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). "L'organisme s'efforcera de garantir que des informations précises (sur l'agression sioniste contre Ghaza) soient mises à la

disposition de la communauté internationale", a déclaré Hissein Brahim Taha lors du discours d'ouverture d'une réunion des ministres de l'Information de l'OCI à Istanbul, en Turquie. Tout en soulignant la nécessité que les attaques sionistes contre Ghaza "soient étroitement surveillées par les médias", Taha a déclaré que "le contenu produit

par l'unité de surveillance des médias sera accessible sur le site Internet de l'OCI". L'entité sioniste "tente de cacher la vérité et les crimes qu'elle a commis dans la bande, de faire taire les journalistes et s'efforce de cacher la réalité de la situation à la communauté internationale", dira-t-il. R.I.

SAHARA OCCIDENTAL

## L'Intersyndicale portugaise plaide pour un référendum d'autodétermination

La Confédération générale des travailleurs portugais-Intersyndicale nationale (CGTP-IN) a adopté, samedi, une recommandation sur la question sahraouie dans laquelle elle exhorte les Nations unies à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). Outre son appel à l'organisation d'un référendum

d'autodétermination au Sahara occidental, l'intersyndicale portugaise a appelé, à l'occasion de son 15<sup>e</sup> Congrès, la communauté internationale à "faire pression sur le Maroc pour qu'il respecte les droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental". La confédération a appelé également la communauté internationale à se pencher sur l'interdiction par

l'occupant marocain aux délégations d'ONG de défense des droits de l'homme et aux observateurs d'accéder aux territoires occupés afin de s'enquérir de la situation des droits de l'homme. Les activités de clôture se sont déroulées en présence du responsable des relations internationales et de la coopération de l'Union générale des travailleurs de Saguia Elhamra et de

Oued Dhab (UGTSARIO) El Mami Aabidi et de Mih Omar, représentant du Front Polisario au Portugal. La Confédération générale des travailleurs portugais-Intersyndicale nationale (CGTP-IN) est la plus grande formation syndicale du Portugal qui maintient toujours sa ferme position de soutien à la question sahraouie. R.N.

IL FACILITAIT L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES MAROCAINS VIA LES FRONTIÈRES TERRESTRES

LA GENDARMERIE NATIONALE DÉMANTÈLE UN RÉSEAU CRIMINEL À NAÂMA

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Naâma ont démantelé un réseau criminel transfrontalier, qui facilitait l'entrée et la sortie des Marocains via les frontières terrestres de manière illégale, a annoncé un communiqué des mêmes services. «Les éléments du Groupement territorial de la GN de la commune de Kassdir, ont procédé, suite à l'exploitation d'informations divulguées par deux individus de nationalité marocaine, arrêtés alors qu'ils traversaient les frontières, au démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier qui facilitait l'entrée et la sortie des Marocains», précise le communiqué. «Après une enquête approfondie pour remonter à la source de l'argent versé au Marocains en Algérie et le mode opératoire du transfert, il s'est avéré qu'un individu binationnel recevait l'argent en dinar algérien, et le transférait ensuite à un individu résidant au Maroc via une application électronique» souligne la Gendarmerie nationale. L'opération «a permis après extension de la compétence à plusieurs wilayas, d'arrêter les autres éléments du réseau à l'intérieur d'un logement utilisé comme un centre de passage, au nombre de six Marocains», précise le communiqué. L'opération s'est soldée par «la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale, estimée à 100 millions de centimes, et 3.440 Dirhams marocains, 6 cartes d'identités marocaines, 3 passeports marocains, 900 euros, 50 dinars tunisiens, 10 dollars et 6 téléphones portables». «Après parachèvement des procédures juridiques, tous les éléments du réseau seront présentés devant les juridictions compétentes pour crime de contrebande de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé transfrontalier, transfert de capitaux de et vers l'étranger». N.S.

L'ANALYSTE ÉNERGÉTIQUE BRITANNIQUE GAURAV SHARMA LE MET EN LUMIÈRE :

## LE SOMMET D'ALGER DU GECF DEVRAIT ENVOYER UN MESSAGE FORT SURE LE RÔLE CRUCIAL DU GAZ

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger du 29 février au 2 mars, devrait envoyer "un message fort" quant au rôle crucial du gaz naturel comme source d'énergie propre et fiable, a déclaré l'analyste énergétique britannique Gaurav Sharma, relevant que le rôle de l'Algérie s'est renforcé ces dernières années sur le marché gazier international et devrait se consolider davantage.

"La déclaration d'Alger qui sanctionnera les travaux du sommet (29 févr-2 mars) devrait envoyer un message fort sur le rôle crucial du gaz naturel en tant que source d'énergie propre et fiable, tout en l'équilibrant avec les discussions plus larges sur la réduction des émissions de carbone en perspective de la COP29 prévue en Azerbaïdjan" fin 2024, a-t-il déclaré à l'APS.

Tout en soulignant que le GECF "est une force sur laquelle il faut compter" vu que ses pays membres détiennent plus de 70% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, et 60% des exportations de GNL, cet expert a indiqué que la position de cette organisation "est sans égal", sur la scène internationale, même si elle constitue un espace de dialogue et de défense de l'industrie du gaz naturel, et ne fixe pas les niveaux de production, contrairement à l'Opep. L'Algérie devra s'appuyer sur son expérience notamment en tant que membre de l'OPEP pour délivrer les bons messages lors de la réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF, selon l'expert britannique.

Il soulignera qu' "En ce qui concerne spécifiquement l'Algérie, elle pourrait jouer le rôle d'arbitre et s'appuyer sur son expérience en tant que membre de l'OPEP pour passer le bon message pour la réunion des dirigeants du GECF, ainsi que pour protéger les intérêts de son industrie du gaz naturel. M. Mohamed Hamel (le SG du GECF, Ndlr) se retrouvera probablement à superviser l'une des réunions les plus cruciales" du Forum, avant d'ajouter, dans le même ordre d'idées, que le rôle de l'Algérie en tant que "fournisseur fiable et sûr" de gaz naturel notamment vers l'Europe, va croître davantage, parallèlement au renforcement des exportations du pays par gazoducs vers l'Espagne et l'Italie, notamment.

R.E.

BIENS DE L'ÉTAT À L'ÉTRANGER

# « Patrimoine DZ » mise en mouvement

Un accord de coopération et d'échange d'informations et de données a été signé, samedi, entre le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, avec pour objectif la numérisation de l'inventaire des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat qui se trouvent en dehors du territoire national, et le suivi de leur situation.

L'accord a été signé par le Directeur général (DG) de la Direction générale du Domaine national au ministère des Finances, Abderrahmane Kheddi, et le Directeur général de la Direction générale des ressources au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mohamed Cherif Kourta, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.

Cet accord vise à réaliser une coopération effective et une coordination continue entre les deux ministères, pour l'inventaire et le suivi de la situation des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat à l'étranger, à travers une application numérique, "Patrimoine DZ", qui facilite le suivi de la situation des représentations diplomatiques algériennes, ainsi que l'inventaire, en sus du suivi de tous ce qui relève du bien immobilier et les actualisations y afférents, précise-t-on.

Le ministre des Finances a souligné, à cette occasion, que cet accord intervient "en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la numérisation de l'Administration publique et du secteur des Finances, pour créer une nouvelle dynamique de coopération et d'échange d'informations entre les différents départements ministériels pour garantir une gestion efficiente du service public et la promotion des prestations fournies".

L'application contient une base de données sécurisée qui regroupe toutes les données des biens immobiliers de l'Etat à l'étranger, conçue sur la base d'un fichier créé au niveau de la Direction générale des Domaines au titre de ces biens, a précisé le ministre.

L'application « Patrimoine DZ » vise à dématérialiser l'opération de gestion classique, à travers un nouveau mode numérique qui permettra de créer des cartes numériques pour chaque bien immobilier, lesquelles seront conservées dans une base de données conçue à des fins de consultation, de localisation, d'inventaire et d'actualisation de la valeur commerciale", selon le ministre. Par ailleurs, un intérêt extrême a été accordé à la sécurisation de l'accès à l'application



à travers une vérification stricte de l'identité de l'utilisateur, qui reste limitée à un nombre limité de services", dira-t-il. Le ministère des Finances, selon les propos du ministre, s'emploie à "signer des accords de coopération et d'échange d'informations avec d'autres secteurs ministériels, notamment ceux ayant trait à l'immobilier, dans le but de créer une base de données nationale comprenant toutes les informations et données liées aux aspects de l'immobilier", laquelle sera utilisée comme référence de base par les autorités publiques dans la prise de décisions dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de l'aménagement et de la reconstruction".

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, de son côté a qualifié cette opération "d'étape importante et décisive vers l'exploitation de la technologie au service de l'intérêt général, de manière à assurer une gestion responsable des ressources financières et matérielles".

L'opération se veut également "le début d'une nouvelle ère de transparence et d'efficacité, en ce qu'elle permet de recenser et de contrôler de manière minutieuse les biens de l'Etat et réduit les dégâts et les périls de la gestion conventionnelle qui n'a pas été à la hauteur de l'efficacité et de la rentabilité attendues d'un service public de cette importance et de cette sensibilité, dira Attaf. Selon le ministre, l'opération d'inventaire des biens de l'Etat à l'étran-

ger sous-entend trois catégories principales de biens. La première catégorie englobe " les sièges des missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger".

La 2e catégorie "concerne les édifices des établissements éducatifs et des centres culturels et médiatiques algériens à l'étranger". Quant à la 3e catégorie, elle "est relative aux sièges des amicales des Algériens en Europe anciennement, des édifices de nombre de sociétés nationales qui activaient par le passé à l'étranger, en sus des sièges et des édifices acquis par le Front de libération nationale (FLN), ensuite par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), à l'ère de la Révolution algérienne".

Evoquant le projet inclusif de numérisation, le ministre a affirmé qu'"il contribuera à éradiquer les vieilles pratiques qui ont depuis toujours nuit à l'efficacité et à l'efficacité de gestion du service public et dont le citoyen a toujours pâti".

Le projet opérera, selon lui, "un énorme saut qualitatif, à même d'accorder l'attention au service public en termes de gestion, de suivi et d'amélioration, autant que le requièrent les impératifs de suivi des évolutions, d'autant qu'il fera entrer le service public dans le monde de la modernité par la grande porte, de même qu'il développera et améliorera ses performance au service du citoyen".

M.H.

CHAMPS GAZIERS DANS LE SUD-OUEST

## Hachichi annonce un projet de développement d'une capacité de 14 millions de m<sup>3</sup>/jour

Le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a annoncé, avant-hier, un projet de développement des champs gaziers dans le Sud-Ouest du pays, avec une capacité de production de 14 millions de m<sup>3</sup> par jour, répartis sur les sites de Hassi Ba Hamou, de Hassi Tidjerane et le champ de Tinerkouk. Dans son allocution à l'occasion de la célébration du double anniversaire du 24 février, dans la wilaya de Timimoun, en présence du Premier ministre, Nadir

Larbaoui, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Hachichi a évoqué l'importance du projet gazier qui s'inscrit dans le cadre du projet de développement des champs gaziers dans la région du Sud-Ouest du pays, avec une capacité de production estimée à 14 millions de m<sup>3</sup> de gaz par jour, à travers les sites de Hassi Ba Hamou, Hassi Tidjerane et le champ de Tinerkouk. Le PDG de Sonatrach a, en outre, souligné l'importan-

ce de la célébration du double anniversaire du 24 février qui constitue, a-t-il dit, une occasion pour se remémorer " l'épopée qui a permis à notre peuple d'arracher son indépendance et sa liberté et de consolider sa souveraineté économique". Pour Rachid Hachichi, la décision de nationaliser les hydrocarbures fut "audacieuse" et intervenait "en affirmation de la volonté du peuple algérien de recouvrer sa souveraineté sur ses richesses

sous-terraines". Quant au rôle dont s'est acquittée Sonatrach, le même responsable a estimé qu'elle est attachée à "concrétiser les dimensions de développement durable", ce qui lui a permis, dira-t-il, d'"accomplir de grandes réalisations et d'occuper la place à laquelle elle est parvenue, aujourd'hui, en tant que l'une des grandes compagnies pétrolière et gazières au double plan régional et international". Le premier responsable de la

Sonatrach a salué, à cette occasion, les efforts de l'ensemble des cadres et travailleurs du groupe et leur attachement à accomplir les missions qui leurs sont assignées avec dévouement, soulignant que le travail se poursuit en vue de "développer les compétences, les savoir-faire, ainsi que les ressources humaines, à l'effet de former des équipes de travail fortes et capables de s'adapter aux futurs défis".

N.S.

UNIVERSITÉ DE BLIDA :

# Agrément ministériel à un projet de développement d'engrais naturels

**Ce projet algéro-canadien permettra la production d'engrais bio à partir de champignons naturels susceptibles de contribuer à l'émergence d'une agriculture durable à même de favoriser une alimentation de la population plus saine.**

Un projet de production d'engrais naturels, premier du genre au niveau national, développé par l'université Blida1 "Saad Dahlab", durant quatre ans, a été agréé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette université. Il s'agit d'un projet algéro-canadien pour le développement d'engrais naturels, fruit d'une coopération entre l'Université Blida 1 et le Centre d'études chimiques appliquées du Québec (Canada), qui été approuvé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en obtenant son agrément officiel, a indiqué à l'APS, le directeur du projet, le Professeur Ali Aouabed. Suite à cet agrément, le recteur de l'université Blida 1, Pr. Mohamed Bezzina a annoncé la mise sur pied d'une filiale de l'université dénommée "Mycorrhizae", avec le lancement de la production et de la commercialisation du produit, en vue d'une contribution à une agriculture durable



en Algérie. Ce projet lancé au niveau de l'université en 2019, prévoit la production d'engrais organiques écologiques à partir de champignons naturels localisés dans les racines des plantes dans le but d'améliorer la qualité et le volume des productions agricoles et contribuer, ainsi, à la sécurité alimentaire en développant des engrais naturels, à l'opposé des produits chimiques exploités actuellement, et de plus, nocifs pour la santé publique. Selon le Pr. Aouabed, ces engrais ont donné des résultats

"très encourageants" en terme de rendement agricole, particulièrement en saison de sécheresse ou dans les zones désertiques, suite à la distribution, en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya de 500 kg d'engrais bio à un échantillon d'agriculteurs, qui les ont testés sur leurs cultures, notamment des agrumes, des légumineuses et même des céréales. De nombreux agriculteurs ayant expérimenté ces champignons, en tant qu'alternative aux engrais chimiques, se sont dits "satis-

faits" des résultats de cette expérience ayant contribué, selon eux, au développement rapide de leurs cultures, notamment dans les champs de pomme de terre, où ils ont constaté une croissance plus rapide des cultures comparativement aux champs fertilisés avec des engrais chimiques. Parallèlement à la création d'une filiale de production d'engrais biologiques, l'université Blida1 œuvre, également, en vue de bénéficier de financements auprès des industriels et des opérateurs économiques, "pour développer ce projet et étendre la commercialisation de ce produit à une plus grande échelle, à travers la mise sur pied de deux usines pour la production d'une moyenne de 50 tonnes/jour d'engrais. L'objectif étant la couverture des besoins du marché local en la matière, et partant mettre un terme à son importation", a expliqué le même responsable.

R. R.

MASCARA :

## Commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de "Kef-Lasfar"

La direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Mascara a élaboré, mercredi, un programme comportant diverses activités pour commémorer le 67<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de "Kef-Lasfar", qui a eu lieu le 27 février 1957 dans la zone éponyme dans la commune de Mamounia. Dans ce cadre, des expositions ont été organisées au niveau du musée du Moudjahid de la wilaya mettant en exergue des affiches et des articles de presse et autres publications qui abordent les faits d'armes de cette bataille de l'Armée de libération nationale (ALN) contre l'armée coloniale française, dans la zone 6 de la wilaya V historique. Les cadres de la direction sus-

indiquée ont pris, de concert avec les cadres du musée, l'initiative de donner des cours d'histoire au niveau de nombreuses écoles primaires à travers lesquelles ils font connaître cette bataille historique et de mettent en exergue le parcours combattant du chahid Nasri Mohamed, qui en assurait le commandement, selon les explications fournies par la direction des moudjahidine et ayants droit. Le programme tracé pour commémorer cet événement comprend également la mise à disposition par la même direction, d'un espace numérique pour faire connaître cette bataille via sa page officielle sur les réseaux sociaux, mettant en relief les sacrifices consentis par

les chouhada et moudjahidine durant la glorieuse guerre de libération nationale dans la région. La bataille de "Kef-Lasfar" qui a mis en confrontation une katiba (compagnie) de l'Armée de libération nationale (ALN) conduite par chahid Nasri Mohamed dit "Nasreddine" aux forces de l'armée coloniale française, a duré environ deux heures et s'est soldée par la mort d'un grand nombre de soldats de l'occupant. Du côté des moudjahidine, deux éléments de la katiba: Si Ahmed et Ouraïs Bahri Zine sont tombés au champ de l'honneur et Hadria Abdelkader s'en est sorti avec des blessures. Il tomba en martyr plus tard dans une autre bataille.

APS

CONSTANTINE : RÉNOVATION DU CENTRE DE STOCKAGE D'EL KHROUB

## Le projet réceptionné en 2025

Le projet d'extension et de rénovation du centre de stockage de GPL (gaz de pétrole liquéfié), du complexe Naftal de Bounouara, dans la commune d'El Khroub (Constantine) sera réceptionné en 2025, a affirmé, samedi, le directeur du district GPL, Fayçal Baâtchia. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, à l'occasion du 68<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 53<sup>e</sup> anniversaire de nationalisation des hydrocarbures, que ce projet, lancé en décembre 2021 et confié à l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), permettra de doubler la capacité de stockage du GPL (propane et butane) au centre de stockage et de distribution

du complexe Naftal de Bounouara. Le projet d'extension, dont le taux d'avancement est de l'ordre de 41%, consiste en la réalisation de quatre nouveaux réservoirs, dont deux réservoirs mixtes (butane/propane), d'une capacité de 2.500 m3 chacun, et deux autres réservoirs mixtes d'une capacité de 2.000 m3 chacun, en plus d'une nouvelle station d'accès pour le gazoduc de pétrole liquéfié Skikda/El Khroub sur une distance de 105,7 km, a ajouté le même responsable. M. Baâtchia a aussi fait savoir que le projet comprend également l'extension des réseaux de distribution de GPL et l'installation de nouvelles vannes alimentées par des moteurs électriques pour remplacer les vannes manuelles existantes, en plus de l'exten-

sion du système central de surveillance des niveaux de stocks de GPL dans les nouveaux réservoirs. Le même responsable a souligné que ce projet vise également à réhabiliter les différentes installations existantes, ainsi qu'à améliorer la sécurité du centre et à moderniser les équipements de surveillance, tels que l'extension du réseau d'eau utilisé pour la lutte contre les incendies. La mise en œuvre de ce projet, financé à hauteur de 8,34 milliards de dinars, et destiné à approvisionner l'Est algérien en gaz propane et butane, permettra d'augmenter de 9.000 m3 les capacités de stockage du centre de Bounouara, portant sa capacité totale à 19.000 mètres cubes.

APS

COMPLEXE GL3Z À ARZEW :

## Un maillon important dans l'activité liquéfaction du gaz de Sonatrach

Le complexe de liquéfaction de gaz (GL3Z), situé au niveau de la zone industrielle d'Arzew, à 35 kilomètres de la ville d'Oran, avec une capacité de production de 4.7 millions de tonnes de GNL par an, est considéré comme un maillon important dans l'Activité liquéfaction et séparation des hydrocarbures (LQS) du groupe Sonatrach. Le Complexe GL3Z, avec un méga train disposant d'une capacité de production de 4.7 millions de tonnes de Gaz naturel liquéfié (GNL) par an, entré en production en 2014, a été conçu pour augmenter la production de GNL, a indiqué le Directeur de ce complexe, Omar Bouri, dans une déclaration à la presse lors d'une visite guidée organisée pour les médias sur les lieux. La liquéfaction permet de condenser le gaz naturel et le transformer en liquide (GNL), ce qui facilite son transport par voie maritime, a-t-il expliqué, ajoutant qu'"il s'agit de réduire le volume du gaz naturel de 600 fois, ce qui facilite le stockage et le transport de cette matière, sachant que cette forme permet d'atteindre des marchés très lointains, en Europe et en Asie". Le méga train du complexe GL3Z, produit principalement du GNL (jusqu'à 4.7 millions de tonnes par an), mais aussi certains sous-produits tel que le propane (275.000 tonnes/an), l'éthane (300.000 tonnes/an), le butane (58.000 tonnes/an), la gazoline (47.000 tonnes/an), et même un flux de gaz riche en hélium, qui est transféré au complexe Helios, relevant du même groupe, a fait savoir le Directeur général du complexe. Le complexe GL3Z se profile ainsi comme un élément crucial dans la chaîne de production du GNL. Avec son méga train de production, son rôle dans l'activité LQS renforce la position stratégique du groupe Sonatrach sur le marché international.

APS

SALON DU TOURISME À ORAN :

## Signature de conventions pour promouvoir la destination Algérie

La 14<sup>ème</sup> édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements de l'hôtellerie et de la restauration, clôturée vendredi au Centre des conventions Mohamed Benahmed" à Oran, a drainé plus de 9.000 visiteurs professionnels et a vu la signature de plusieurs conventions pour promouvoir la destination Algérie, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, et de la wilaya d'Oran, a été marquée par une présence importante de visiteurs professionnels, dont le nombre a dépassé les 9.000, venus de diverses régions du pays et de l'étranger pour prendre connaissance des offres dans le domaine du tourisme, a souligné le Commissaire de ce Salon, Nouredine Daoudi. Les rencontres bilatérales programmées dans le cadre de cette édition, qui a duré quatre jours, ont abouti à la signature de plusieurs conventions de partenariat entre les agences de tourisme et des voyages, les plateformes de réservation, les hôtels et les sociétés de transport, pour développer le produit touristique algérien et promouvoir la destination Algérie, a-t-il dit.

APS

## UN PILIER DE L'APPRENTISSAGE

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a célébré le 21 février dernier la Journée mondiale de la langue maternelle. Une occasion de célébrer non seulement une langue, mais aussi une culture ; et plus largement, souligner à quel point nous avons besoin de ces diversités de regards posés sur le monde : ils sont une richesse inestimable et la condition fondamentale d'une paix durable. L'initiative de célébrer une Journée internationale de la langue maternelle vient du Bangladesh. Elle a été approuvée à la Conférence générale de l'UNESCO en 1999 et est observée dans le monde entier depuis 2000. Les sociétés multilingues et multiculturelles prospèrent grâce à la préservation de leurs langues, qui servent de vecteurs aux connaissances traditionnelles et à l'héritage culturel. Cependant, la diversité linguistique est de plus en plus menacée à mesure que des langues disparaissent. Aujourd'hui, 40 % de la population mondiale n'a pas accès à

« enseignement dans la langue maternelle » et « éducation multilingue » ? Il faut savoir que le terme « langue maternelle » est très courant, mais il a des définitions différentes en fonction des personnes qui l'utilisent et du contexte dans lequel il est utilisé. La « langue maternelle » peut désigner la première langue qu'une personne a apprise, la langue avec laquelle une personne s'identifie ou est identifiée comme un locuteur natif par les autres, la langue qu'une personne connaît le mieux, ou la langue qu'une personne utilise le plus. Certaines personnes ont plusieurs langues maternelles. La langue maternelle est parfois aussi appelée « langue principale » ou « première langue ».

Par conséquent, l'enseignement dans la langue maternelle désigne généralement le fait que la langue maternelle des apprenants est utilisée comme moyen d'enseignement en classe ou dans d'autres contextes éducatifs. Cela inclut les cas où la langue maternelle est une matière ou fait l'objet d'un cours dans le cadre d'un système éducatif multilingue. L'enseignement bilingue ou multilingue désigne quant à lui le fait d'utiliser deux langues ou plus comme moyens d'enseignement à l'école.

#### PRÉSERVER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Les langues, avec leurs implications complexes d'identité, de communication, d'intégration sociale, d'éducation et de développement, revêtent une importance stratégique pour les peuples et pour la planète. Du fait des processus de mondialisation, elles se trouvent désormais de plus en plus menacées, voire disparaissent complètement. Or, lorsque les langues s'éteignent, la diversité culturelle, qui fait la richesse de l'humanité, s'estompe aussi. Avec les langues en effet, ce sont aussi des perspectives, des traditions, une mémoire collective et des modes uniques de pensée et d'expression — autant de ressources précieuses pour garantir un avenir meilleur — qui se perdent. Plus de 45 % des quelque 7000 langues parlées dans le monde sont menacées de disparition. Seules plusieurs centaines de langues sont véritablement valorisées dans le système éducatif et dans le domaine public, et moins d'une centaine sont utilisées dans le monde numérique. Cela signifie que toutes les deux semaines, une langue disparaît pour toujours, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel.

Étant donné que chaque langue est aussi le reflet d'une culture, les langues locales, en particulier les langues des minorités et des peuples autochtones, jouent un rôle primordial dans la préservation de notre riche diversité culturelle mondiale. Elles permettent en effet la transmission de la culture, des valeurs et du savoir traditionnel, ainsi que la promotion d'avenir durables.

Enfin, les sociétés multiculturelles existent à travers leurs langues et il est donc impératif de redoubler d'efforts pour préserver la diversité linguistique. La célébration de la journée permet d'attirer l'attention sur les questions linguistiques mais aussi de mobiliser des partenaires et des ressources pour appuyer la mise en œuvre des stratégies et politiques en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme dans toutes les régions du monde. À l'heure actuelle, il y a une prise de conscience quant au rôle déterminant des langues dans le développement, qu'il s'agisse de : promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel ; renforcer la coopération ; offrir à tous une éducation de qualité ; construire des sociétés du savoir intégratrices ; préserver le patrimoine culturel ; mobiliser la volonté politique pour appliquer les acquis des sciences et technologies au développement durable.

La célébration par l'UNESCO de la Journée internationale de la langue maternelle 2024



souignera l'importance de la mise en œuvre de politiques et de pratiques éducatives multilingues en tant que pilier de la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 « d'une éducation inclusive et de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie pour tous », ainsi que des objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032). Concernant l'apprentissage intergénérationnel, il est défini comme un apprentissage qui a lieu entre des générations ou des groupes d'âge différents. La multidirectionnalité de l'apprentissage est au cœur de ce concept : les enfants apprennent des adultes, les adultes des enfants, les enfants plus jeunes de leurs frères et sœurs plus âgés et d'autres membres de leur famille. C'est un processus d'apprentissage collectif dans lequel toute la famille apprend ensemble. L'agence onusienne promeut l'apprentissage intergénérationnel dans le contexte plus large d'une approche holistique de l'apprentissage tout au long de la vie qui relie trois objectifs majeurs : le bien-être des enfants et de leurs familles ; l'éducation de base universelle ; et l'amélioration de l'alphabétisation et des compétences en calcul pour tous les jeunes et tous les adultes. Sans l'apprentissage intergénérationnel, nous ne pourrions pas atteindre l'objectif de développement durable 4, à savoir assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les langues et l'apprentissage intergénérationnel vont de pair. Sans l'un, l'autre risque de disparaître. Les langues que nous parlons ont une influence sur nos valeurs, nos croyances et notre identité. Ce sont elles qui nous permettent de transmettre et de préserver d'une génération à l'autre nos expériences, nos traditions et nos savoirs. Le choix d'une langue d'enseignement que les apprenants comprennent et parlent est reconnu comme un facteur déterminant pour une éducation inclusive et équitable et comme un élément clé pour atteindre l'objectif de développement durable 4 et respecter l'agenda Éducation 2030. L'utili-

sation de sa d'enseigne la réussite s lier pour les l'enseigne dant aussi lo scientifique enfant appre nelle. Pour ce seignement premières ar doit être suf avant d'env deuxième lan

#### QUE DISE

Les analyses que dans le supérieur et la primaire, dans laquelle de chances lisent compa leur langue mior cycle d parlent leur de chance c lisent que ce est une moye 4 % au Cana passant par Bas. Les dor pour l'ODD ment que les d'un enseigne le sont de pl mesure qu'el l'occasion de langue mate l'année, l'UN à proposer sein de leur non formels intergénérationneuse et féce sens permet

**Afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle et rappeler l'importance du multilinguisme dans nos sociétés, la Journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année.**

l'éducation dans sa langue maternelle, un chiffre qui dépasse les 90 % dans certaines régions. Les études soulignent les avantages de l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement, car elle favorise de meilleurs résultats d'apprentissage, l'estime de soi et l'esprit critique. Cette approche favorise également l'apprentissage intergénérationnel et la préservation de la culture. La Journée internationale de la langue maternelle, proclamée pour la première fois par l'UNESCO puis adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, souligne le rôle des langues dans la promotion de l'inclusion et la réalisation des objectifs de développement durable. Les politiques d'éducation multilingue, mises en avant grâce au thème 2024 « L'éducation multilingue est un pilier de l'apprentissage intergénérationnel », sont cruciales pour l'éducation inclusive et la préservation des langues autochtones. En commençant l'éducation dans la langue maternelle de l'apprenant et en introduisant progressivement d'autres langues, les obstacles entre la maison et l'école sont surmontés, ce qui facilite un apprentissage efficace.

L'éducation multilingue favorise non seulement des sociétés inclusives, mais contribue également à la préservation des langues non dominantes, minoritaires et autochtones. Elle est la pierre angulaire d'un accès équitable à l'éducation et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les individus. Que signifient les termes « langue mater-

MULTILINGUE

# AGE INTERGÉNÉRATIONNEL



sa propre langue comme moyen d'apprentissage peut être déterminante dans le processus scolaire d'un apprenant, en particulier pour les minorités. L'UNESCO promeut l'apprentissage dans la langue maternelle le plus longtemps que possible. Les études montrent clairement qu'un enfant apprend mieux dans sa langue maternelle et conserve les effets positifs de l'apprentissage au cours des premières années de vie, la langue maternelle étant généralement maîtrisée par l'enfant à l'âge de 3 ans, ce qui facilite la transition vers une autre langue.

## LES DONNÉES ?

Les données réalisées par l'UNESCO montrent que dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé, à la fin de l'école, les enfants qui parlent la langue de l'enseignement ont 14 % de plus de compréhension de ce qu'ils ont appris que ceux qui ne parlent pas la langue d'enseignement. À la fin du primaire, les adolescents qui parlent la langue d'enseignement ont 40 % de plus de compréhension de ce qu'ils ont appris que ceux qui ne la parlent pas. Ce chiffre varie, les valeurs par pays allant de 20 % au Tchad à plus de 60 % en Thaïlande, en 2010, à 40 % en Allemagne et aux Pays-Bas. Les données issues du tableau de bord mondial de l'UNESCO montrent clairement que 75 % des personnes qui ne bénéficient pas d'une éducation de qualité dans leur langue maternelle ne progressent pas dans leur scolarité. À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, et tous les autres jours de l'année, l'UNESCO appelle les gouvernements à promouvoir un enseignement multilingue au sein de leurs systèmes éducatifs formels et informels afin de favoriser l'apprentissage intergénérationnel et la coexistence harmonieuse des langues. Les efforts en ce domaine sont de progresser vers les ODD

et d'atteindre les objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones, ainsi que de protéger les contributions essentielles pour l'humanité que sont les visions du monde et les systèmes de savoir transmis par les langues. L'apprentissage est difficile lorsque les enfants entrent dans une salle de classe pour la première fois et entendent une langue qu'ils n'ont probablement jamais rencontrée, ne parlent pas à la maison et n'ont presque aucune possibilité de pratiquer en dehors de ce contexte. D'après les études de l'Unesco, en Afrique huit enfants sur dix commencent l'école dans une langue autre que celle qu'ils parlent entre zéro et six ans.

Dans le cadre stratégique de son mandat renouvelé 2021-25 et dans un processus dynamique de transformation des curricula, l'UNESCO-Bureau International d'Éducation (UNESCO-BIE) inscrit l'éducation multilingue dans ses priorités. De nombreuses recherches ont largement démontré l'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage, basé sur la première langue de socialisation. Elle facilite aussi bien des interactions de qualité, la compréhension et le développement de la pensée critique que la confiance et l'estime de soi. Si la vision systémique d'un curriculum de l'éducation de la petite enfance jusqu'au niveau secondaire est au cœur même de la politique éducative d'un pays, il articule, de manière concrète et opérationnelle, la vision d'une société pour son avenir à travers la formation de ses futures générations. L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique linguistique appropriée et transformatrice est requise pour produire des changements désirés, maîtrisés, profonds, pérennes au bénéfice de la qualité de l'éducation, de l'inclusion et d'une émergence socio-culturelle et économique. Notre expert, M. Adama Ouane, éclaire dans un plaidoyer l'importance de véhiculer une vision positive du multilinguisme comme une « normalité, un droit, une ressource naturelle, une richesse et non un problème, une situation conflictuelle, en donnant des chances de promotion à toutes les langues pour que les

communautés linguistiques de droit puissent prendre part à la reconstruction socio-économique de leurs pays, tout en étant ancrées dans leurs cultures et spécificités locales, ouvertes à la créativité et aux échanges ».

## MULTILINGUISME ET ENJEUX CURRICULAIRES

A travers des activités conçues, développées et mises en œuvre avec des experts internationaux et nationaux et en prenant en compte une grande diversité de contextes nationaux et locaux, l'UNESCO-BIE a accompagné les ministères de l'Éducation au Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau et Haïti sur l'importance, la place et le rôle déterminant de l'éducation multilingue dans un cadre plus élargi d'un processus de transformation curriculaire réussie. En Haïti, la transformation curriculaire accorde une grande importance au multilinguisme basé sur la langue maternelle. D'après son nouveau cadre d'orientation curriculaire, l'école haïtienne accueille l'enfant dans la langue commune à tous les Haïtiens, le créole haïtien. C'est dans cette langue qu'il découvre le monde et accomplit ses premiers apprentissages. Le créole s'enseignera désormais jusqu'à la fin du secondaire. La Guinée-Bissau s'inspire des écoles bilingues au Burkina-Faso et des initiatives sénégalaises. A Madagascar, l'organisation d'un colloque international par l'Université d'Antananarivo en avril prochain adresse trois problématiques : celle des représentations aux pratiques linguistiques effectives, celle des langues et cultures dans les productions littéraires et créations artistiques et enfin celle de la pluralité linguistique et des réformes éducatives. Dans l'effervescence de ces réflexions et actions, il est ainsi urgent d'élaborer un cadre clair et prévisible, dans lequel il est critique de croiser différentes perspectives : celle des questions de droit institutionnel et juridique, celle de la reconnaissance et valorisation de différentes formes d'unités linguistiques, celle de tous les locuteurs ainsi que l'ensemble de la communauté éducative et des acteurs de la chaîne pédagogique et enfin celle de la problématique de l'aménagement linguistique inscrit dans un écosystème de langues et respectueux de la diversité linguistique et culturelle. Tout en s'inspirant de diverses pratiques et expériences dans les pays, il convient par ailleurs de considérer les différentes dimensions de la problématique de l'éducation multilingue dans un contexte adapté au niveau national et aux variations régionales ou locales souhaitées.

## L'UNESCO SALUE LES OBJECTIFS AMBITIEUX DE L'UA POUR L'ÉDUCATION

L'UNESCO salue la décision de l'Union africaine de dédier l'année 2024 à l'éducation, ainsi que les objectifs ambitieux annoncés cette semaine à Addis-Abeba. Alors que d'importants progrès ont été réalisés ces dernières années sur le continent, cette nouvelle mobilisation collective est une étape cruciale pour garantir une éducation de qualité pour tous. Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba vient de déclarer officiellement l'année 2024 « Année de l'éducation », appelant tous les gouvernements à redoubler d'efforts en vue d'assurer une éducation de qualité pour tous. Cette décision de l'Union africaine envoie un signal très fort en faveur de l'investissement dans l'éducation en tant que moteur du développement durable du continent et pour la prise en compte des besoins des jeunes générations. L'UNESCO, en tant qu'organisation chef de file des Nations unies pour l'éducation, est résolue à soutenir les efforts des États africains pour assurer l'universalité de l'enseignement pri-

maire et secondaire, l'accès à un enseignement supérieur de qualité et des opportunités de recherche en Afrique. Des progrès significatifs ont été réalisés pour l'accès à l'éducation en Afrique au cours des dernières décennies. Selon le dernier Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 de l'UNESCO, la population non scolarisée en Afrique subsaharienne aux niveaux primaire et secondaire a chuté de 44 % en 2000 à 29 % en 2020. Au cours de cette même période, le taux d'alphabetisation des jeunes en Afrique subsaharienne est passé de 66 % à 77,5 % et le taux d'alphabetisation des adultes de 52,6 % à 64,3 %. L'engagement des pays africains à assurer l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants est également mis en évidence dans un nouveau tableau de bord de l'UNESCO (en anglais) publié le 7 février. Ce dernier souligne que ces États se sont engagés à réduire les taux de non-scolarisation dans le primaire de 19 % en 2022 à 11 % d'ici à 2025. Ils se sont également engagés à garantir que 79 % des enseignants du pré-primaire et 85 % de ceux du primaire soient formés, ce qui est crucial compte tenu de la pénurie importante d'enseignants qualifiés sur le continent. Malgré ces progrès et ces engagements, l'Afrique compte toujours la plus grande population non scolarisée au monde : 98 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. De plus, 9 enfants scolarisés sur 10 ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans. C'est pourquoi la décision de l'Union africaine de consacrer l'année 2024 à l'éducation revêt une importance capitale. Au cours de cette année, des solutions à deux défis majeurs seront examinées à travers le continent avec le soutien de l'UNESCO : le déficit de financement et la pénurie d'enseignants. D'après l'UNESCO, 77 milliards de dollars supplémentaires sont nécessaires chaque année pour que les pays africains atteignent leurs objectifs nationaux en matière d'éducation et fournissent une éducation de qualité pour tous. Malgré ce besoin de financements, l'aide au développement de l'éducation en Afrique subsaharienne a chuté de 23 % au cours de la dernière année enregistrée. Les élèves ont également besoin d'enseignants plus qualifiés : 15 millions d'entre eux doivent être recrutés d'ici 2030 pour atteindre l'objectif d'un enseignement primaire et secondaire universel en Afrique.

L'ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO A'Salfo et son groupe ivoirien de renommée internationale, Magic System, ont lancé une nouvelle version de la chanson à succès du groupe « Magic in the Air » pour marquer le lancement de l'année de l'éducation de l'Union africaine. Intitulée « Education in the Air », la chanson a été réécrite pour promouvoir l'éducation en tant que levier essentiel pour façonner un avenir meilleur pour les personnes et les sociétés dans leur ensemble. Au Tchad, dans un contexte d'apprentissage pourtant difficile, la Fédération des associations de promotion des langues nationales (anciennement connue sous le nom de Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guéra), lauréate du Prix UNESCO-Roi Sejong d'alphabetisation en 2013, s'appuie sur les langues nationales pour s'attaquer à des problèmes critiques tels que le fort taux d'abandon et d'échec scolaire dans le pays. Ses travaux jouent un rôle essentiel dans la réforme de l'éducation au Tchad. La fédération a notamment mis en place quatre programmes, qui promeuvent respectivement l'alphabetisation des adultes, l'éducation préscolaire, une éducation non formelle de base pour les enfants non scolarisés âgés de 9 à 14 ans et une formation technique spécifique pour les apprenants post-alphabetisation. Ensemble, ces programmes couvrent presque tous les groupes d'âge et constituent un bon exemple d'apprentissage intergénérationnel.

Par Amel B. et Agences

UNE INITIATIVE LANCÉE PAR  
L'ÉMIRATI YAHSAT  
**DES SERVICES  
DE CONNECTIVITÉ  
DEPUIS  
DES SATELLITES  
EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

Al Yah Satellite Communications Company (Yahsat), fournisseur émirati de services télécoms par satellite présent en Afrique, a lancé en début de semaine une nouvelle stratégie dénommée «Project SKY». L'initiative vise à fournir des services de voix, SMS et de données aux utilisateurs de smartphones et aux appareils IdO (Internet des objets) directement depuis les satellites, une approche appelée Direct-to-Device (D2D). Le projet comprend deux phases. Au cours de la première phase, Yahsat prévoit d'utiliser ses satellites en orbite terrestre géostationnaire (GEO) pour offrir des fonctionnalités vocales et de messagerie cette année, avant de déployer des capacités d'envoi de SMS et d'IdO sur les smartphones en 2025. Dénommée «BlueStar», la seconde phase verra la mise en place d'une constellation de satellites pour fournir une connectivité D2D complète. En Afrique, cette initiative devrait contribuer à améliorer l'accès des populations aux services de connectivité mobile. La technologie spatiale offre une plus grande portée permettant de toucher même les populations vivant dans des zones rurales, reculées et difficiles d'accès pour le réseau terrestre des opérateurs télécoms. Selon les données de l'Association mondiale des opérateurs et constructeurs de téléphonie (GSMA), l'Afrique subsaharienne comptait 489 millions d'abonnés uniques à la téléphonie mobile en 2022 pour un taux de pénétration de seulement 43 %. Le nombre d'utilisateurs des services Internet s'élevait à 287 millions, soit 25 % de la population de la région. En Afrique du Nord, le taux de pénétration des services mobile était de 67 % en 2022. Répondre à la demande croissante et connecter les personnes non connectées jusque-là devrait permettre à Yahsat d'augmenter ses revenus alors qu'il accélère les efforts pour s'aventurer dans les secteurs émergents à fort potentiel de croissance lucrative. La société fait partie des membres fondateurs de la Mobile Satellite Services Association (MSSA) lancée le 9 février avec pour objectif de promouvoir l'écosystème D2D à travers le monde. Au cours des neuf premiers mois de 2023, les activités de la société en Afrique ont généré un revenu de 13,15 millions USD, soit une hausse de 6,3 % par rapport aux 12,37 millions USD enregistrés sur la même période en 2022. L'Afrique a donc contribué de 4,07 % au revenu total de Yahsat qui s'élevait à 322,5 millions USD au terme des neuf premiers mois de 2023.

In Agence Ecofin

NIGERIA

# La BAD débloque 80 millions \$ pour stimuler l'innovation numérique

**Au cœur de l'État d'Ekiti, au Nigéria, une initiative révolutionnaire prend forme : la Zone du savoir d'Ekiti (EKZ), un dispositif audacieux visant à transformer la région en pôle d'innovation numérique et d'économie du savoir.**

La Banque africaine de développement s'est engagée à fournir un prêt de 80 millions de dollars américains pour ce projet pionnier de zone économique spéciale piloté par l'État, conçu pour relier sur un même site, éducateurs, chercheurs, innovateurs, entrepreneurs et industries. Plus qu'un simple projet, la Zone du savoir d'Ekiti promet d'être un lieu où les idées convergent, où la créativité s'épanouit et où les rêves prennent corps. Le gouvernement de l'État d'Ekiti s'engage à fournir 14,8 millions de dollars comme contrepartie pour compléter le financement du projet d'un coût de 94,8 millions de dollars. En avril 2023, le gouvernement fédéral du Nigeria a conféré au projet le statut de « zone franche » en vertu de la loi sur l'Autorité des zones franches d'exportation du Nigeria (NEPZA). Cela permet aux investisseurs privés de bénéficier de nombreux avantages incitatifs : gratuité des terrains, exonérations fiscales et exemptions de droits à l'importation et à l'exportation, ce qui crée un environnement propice à l'investissement et à l'innovation.

Étendue sur 40 hectares, l'EKZ vise à catalyser l'entrepreneuriat numérique et ambitionne de créer 26 000 emplois et d'injecter 14 millions de dollars par an dans l'économie une fois le projet achevé. Le projet prévoit le développement d'infrastructures de classe mondiale, de créer un parc technologique vert de 20 hec-



tares et de fournir routes, électricité, services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Il investira également dans le capital humain, en particulier dans la jeunesse. Avec des projets de formation aux technologies de l'information et de la communication pour plus de 19 000 jeunes d'Ekiti et des États voisins, l'EKZ sèmera les graines de futurs entrepreneurs et chefs d'entreprise. L'EKZ cherche à attirer des entreprises, notamment des start-ups technologiques, des sociétés d'externalisation des processus métiers, des entreprises de fabrication et de production, des instituts de recherche et des activités de back-office d'entreprise, pour qu'elles s'installent dans la zone. Un programme d'incubateur soutiendra les start-ups prometteuses grâce à des financements de préamortage et d'amorçage fournis par le Fonds d'innovation d'Ekiti. Le projet attirera des investisseurs phares du secteur privé pour former un véhicule ad hoc qui per-

mettra à de multiples investisseurs de mettre en commun des financements et de gérer les opérations de la zone. Ce qui distingue l'EKZ, ce n'est pas seulement le développement, c'est aussi l'innovation, en tirant parti de l'avantage concurrentiel de l'État d'Ekiti et de la présence de cinq établissements d'enseignement supérieur dans le quadrilatère éducatif d'Ekiti. L'État d'Ekiti abrite la Federal University Oye Ekiti, l'Ekiti State University, la Bamidele Olumilua University of Education, Science and Technology, l'Afe Babalola University et la Federal Polytechnic, ainsi que plus de 30 universités dans les États voisins de Kwara, Kogi, Ondo et Osun, qui constituent un vaste vivier de talents. L'EKZ s'inscrit parfaitement dans la stratégie « Des emplois pour les jeunes en Afrique » de la Banque, qui vise à renforcer les liens entre le monde universitaire et l'industrie afin de nourrir les talents entrepreneuriaux et développer une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins

des employeurs.

«C'est passionnant de voir que les efforts que nous avons entrepris il y a quelques années, pendant mon mandat, pour faire d'Ekiti l'économie du savoir du Nigeria et la destination privilégiée pour l'innovation, la technologie, l'intelligence artificielle, la science et les initiatives numériques, commencent à porter leurs fruits », a salué l'ancien gouverneur de l'État d'Ekiti et ancien président du Forum des gouverneurs du Nigeria, Kayode Fayemi.

À mesure que l'EKZ prend forme, elle témoigne de la puissance de la collaboration, de l'innovation et de la prévoyance. «C'est une lueur d'espoir pour la jeunesse, un témoignage de notre engagement à favoriser l'innovation, la création d'emplois et la croissance économique durable; c'est un engagement pour un avenir meilleur pour notre État et pour le Nigeria», a déclaré le gouverneur de l'État d'Ekiti, Biodun Oye-banji.

In Agence Ecofin

TUNISIE-SICILE

## Des traversées de rêve pour des migrants huppés

Pour les migrants, la Méditerranée renvoie le plus souvent à des drames de la mer. Des traversées jonchées de périls, presque toujours effectuées sur de vieux rafiots, tout juste, bons pour la casse. Mais, dans le même temps, il est en train d'émerger d'autres modes de navigation, singulièrement entre la Tunisie et les côtes italiennes, principalement la Sicile, plus proches des croisières que d'une virée aléatoire. Ni réseaux de passeurs ordinaires, ni négriers sans scrupules, mais un traitement «VIP» pour clientèle huppée ne lésinant pas sur les moyens pour traverser la périlleuse étendue d'eau qui sépare la Tunisie de l'Italie. Pourtant, sous le vernis du «luxe» se cachait la dure réalité de la traite des êtres humains, un problème auquel les autorités italiennes sont confrontées dans le cadre d'un discours européen

plus large sur l'immigration. Entre les mois de juin et de septembre de l'année précédente, s'est déroulée une opération qui s'apparente plus à un drame qu'à une réalité. Des pilotes experts ont manœuvré des vedettes rapides avec la précision de marins chevronnés, embarquant pour quatre voyages distincts de la Tunisie à Marsala, en Sicile. Contrairement aux images poignantes de canots pneumatiques surchargés qui sont devenues synonymes de voyages de migrants, ces traversées transportaient de petits groupes allant jusqu'à 20 personnes, chacune payant jusqu'à 6 000 euros pour la promesse d'un passage plus sûr. Ce prix élevé, tout en garantissant l'exclusivité, mettait également en évidence les limites désespérées auxquelles les individus étaient prêts à se soumettre pour trouver une vie meilleure. Pourtant, ces

soi-disant voyages VIP n'étaient rien d'autre qu'une façade lucrative pour un sinistre commerce de vies humaines, concède quand même le site BNN. Mais voilà que la police italienne vient d'annoncer avoir exécuté, pas plus tard que ce mercredi, des mandats d'arrêt à l'encontre de 12 personnes appartenant à un gang ayant organisé des opérations de trafic d'êtres humains entre la Tunisie et la Sicile à bord de canots pneumatiques «de luxe». Les suspects, six Italiens et six Tunisiens, sont accusés d'association de malfaiteurs visant à favoriser l'immigration clandestine. Le gang aurait eu des cellules en Tunisie et en Italie et aurait organisé des traversées pour des groupes de migrants relativement petits, 20 au maximum, entre la Tunisie et la côte près de la ville sicilienne de Marsala.

Cette opération de répression n'est qu'un instantané d'une situation plus vaste, dans laquelle l'Italie et l'Union européenne sont aux prises avec la vague déferlante de migrants sans papiers et de demandeurs d'asile. L'enquête, coordonnée par Europol et l'unité italienne de police anti-mafia, a conduit à l'arrestation de Tunisiens et d'Italiens, dont un ancien officier de police tunisien soupçonné d'être à la tête de ce syndicat de trafiquants d'êtres humains. Cette opération met en lumière le rôle émergent de la Tunisie en tant que point de départ central pour les migrants, un changement par rapport aux itinéraires précédemment dominés par la Libye, signalant une dynamique changeante dans le paysage migratoire vers l'Europe.

In African Manager

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE 2024 - ETAPE DE COTTBUS :

# L'Algérienne Kaylia Nemour en or aux barres asymétriques

**Le Président de la République vient de nouveau de féliciter cette jeune gymnaste de 17 ans, qui a réalisé une première en gymnastique nationale, celle de remporter une médaille d'or pour l'Algérie dans une compétition mondiale.**

Il s'agit de sa seconde consécration en peu de temps. Elle avait été classée meilleure sportive algérienne en 2023 en fin d'année après avoir obtenu la médaille d'argent aux Championnats du monde. Cette consécration a été obtenue aux barres asymétriques. Il lui reste à concourir pour deux autres finales : à savoir celle de la poutre et celle du sol. Une opportunité pour se distinguer encore une fois. Cette jeune étoile de la gymnastique constitue l'une des meilleures chances de l'Algérie pour remporter une médaille aux Jeux olympiques de Paris

L'Algérienne Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or au concours des barres asymétriques de l'étape de Cottbus (Allemagne), comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique. L'Algérienne de 17 ans a dominé le concours avec un total de 15.433 points, avec un degré de difficulté de 7, devançant ainsi la Biélorusse Alena Tsitavets (2e/14.100 pts), au moment où la Belge Maelyse Brassart a complété le podium, en prenant la troisième place, avec un total de 13.700



points. Outre la finale des barres asymétriques, qui est sa spécialité de prédilection, Nemour s'est qualifiée pour deux autres finales à Cottbus, à savoir : celle de la poutre, et celle du sol. En plus des médailles mises en jeu, Nemour profite de cette compétition pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains. Mais avant cela, elle compte réaliser un carton plein à Cottbus, en essayant de décrocher des médailles dans les deux autres agrès. La finale de la poutre aura lieu dimanche, à partir de 14h05, et elle sera suivie de celle du sol, à partir de 15h06.

A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles. A noter que Kayla Nemour est déjà qualifiée aux jeux olympiques de Paris. Les championnats d'Afrique lui serviront de préparation à ce rendez-vous, le plus important pour les gymnastes. **R.S.**

## JEUX AFRICAINS D'ACCRA

### L'Algérie avec 224 athlètes dans 18 disciplines

L'Algérie prendra part à la 13e édition des Jeux africains Accra 2023, prévue du 8 au 23 mars dans la capitale ghanéenne, avec 224 athlètes dans 18 disciplines, a indiqué samedi le Comité olympique et sportif algérien (COA). L'athlétisme sera la discipline la plus représentée avec 24 athlètes, suivie de la boxe (20), du karaté-do (19) et de la natation (18). En sports collectifs, les sélections algériennes seront engagées dans les tournois de : handball (dames), basket 3x3 (messieurs et dames), volley-ball (dames), et beach-volley. Les athlètes algériens seront également en course dans les épreuves de: badminton (12), cyclisme (16), tennis de table (10), tennis (8), triathlon (4), jeux d'échecs (2), judo (15), taekwondo (8), haltérophilie (11) et luttes associées (11). Par ailleurs, le COA a indiqué que le chef de la délégation algérienne aux JA-2023, Kamel Saidi, animera une conférence de presse lundi prochain au siège de l'instance à partir de (10h00). 29 disciplines sportives, dont huit qui seront qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13e édition des Jeux africains Accra 2023, prévue du 8 au 23

mars dans la capitale ghanéenne. Les huit disciplines olympiques qui seront qualificatives aux JO-2024 sont : athlétisme, badminton, cyclisme, natation, tennis de table, tennis, triathlon et luttes associées. Les autres sports retenus sont : le beach-volley, le basket 3x3, la boxe, les jeux d'échecs, le cricket, le football, le handball, le hockey, le judo, le karaté-do, le rugby, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie et le bras de fer. Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition : le E-sports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickleball, le sambo, le scrabble et le speedball. Prévue initialement en août 2023, les organisateurs de la 13e édition des Jeux africains avaient décidé en mars dernier de reporter la compétition à mars 2024, après la consultation des différentes parties prenantes dans le rendez-vous, à savoir, le Comité d'organisation local, l'Union africaine (UA), l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Conférences sportives d'Afrique (UCSA). Outre le report de la compétition, il a été décidé de conserver l'appellation des 13es jeux africain (Accra-2023), malgré

la nouvelle date de 2024. Pas moins de 5000 athlètes originaires de 55 pays sont attendus pour cette compétition multisports d'une durée de deux semaines.

#### Liste des disciplines et nombres d'athlètes retenus pour les JA-2023:

Disciplines	Nombres d'athlètes
1). Athlétisme	24
2). Badminton	12
3). Cyclisme	16
4). Natation	18
5). Tennis de table	10
6). Tennis	8
7). Triathlon	4
8). Basket 3x3	12
9). Beach-volley	2
10). Boxe	20
11). Jeux d'échecs	2
12). Handball	16
13). Judo	15
14). Karaté-do	19
15). Taekwondo	8
16). Volley-ball	16
17). Haltérophilie	11
18). Luttes associées	11

APS

## ATHLÉTISME/WORLD INDOOR GOLD TOUR 2024 -

### Triple saut : victoire finale de l'Algérien Triki

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki s'est distingué vendredi soir à Madrid, en remportant l'épreuve du triple-saut, dans l'édition 2024 du World Indoor Gold Tour. L'athlète du CR Belouizdad a cumulé un total de 17 points, devançant ainsi le

Portugais Tiago Pereira (2e) et l'Allemand Max Hess (3e), ex aequo avec dix points chacun.

Triki a assuré sa première place lors de la dernière étape de ce World Indoor Gold Tour, disputée vendredi soir à Madrid. Il avait terminé

troisième au concours du triple-saut, avec un bond mesuré à 16,66 mètres, l'ayant placé derrière l'Espagnol Jordan Alejandro Diaz (1er/17,52m) et l'Allemand Max Hess (2e/16,96m). "En toute franchise, je m'attendais pas à une telle perfor-

mance, mais je suis très content d'avoir remporté cet Indoor Gold Tour et le meilleur reste à venir, car ce n'est que le début" a publié l'international algérien sur les réseaux sociaux, juste après son sacre.

APS

EQUITATION/CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES "UNE ET DEUX ÉTOILES" :

### COUP D'ENVOI DES ÉPREUVES

Le coup d'envoi de la nouvelle saison sportive du sport équestre en saut d'obstacles a été donné, jeudi au club équestre 'Monté Cristo' d'Es-Senia (Oran), avec le lancement du premier week-end du concours national "une et deux étoiles", en présence d'un public nombreux passionnés d'équitation. Cette manifestation hippique de deux week-ends, organisée par le club équestre 'Monté Cristo' d'Oran en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, regroupe 170 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et séniors de 25 clubs équestres du pays. L'évènement s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de saut d'obstacle à travers le pays et prévoit le déroulement de 15 épreuves en cadets, juniors et séniors, offrant ainsi une diversité d'opportunités pour les participants de démontrer leurs compétences. Parmi les temps forts de ce concours, les Grands Prix "une et deux étoiles" pour les seniors sur des obstacles de 1,25 mètre et 1,30 mètre promettent des moments intéressants. Les cavaliers cadets et juniors auront également leurs moments de gloire sur des obstacles de 1,15 mètre et 1,20 mètre. Ce rendez-vous équestre marque ainsi le début de la saison des concours de saut d'obstacles et offre une occasion unique aux cavaliers de se mesurer à leurs pairs, d'évaluer leurs montures et de perfectionner leurs performances. Au-delà de la compétition, cet événement est également une opportunité de partager leur passion commune pour l'équitation et de renforcer les liens au sein de la famille équestre Algérienne. "Cet événement sportif, qui marque l'ouverture de la nouvelle saison, est une occasion d'interaction entre les athlètes, notamment entre les cavaliers d'élite et le reste des participants des différentes catégories. Ce qui permettra également d'élever le niveau des cavaliers et des chevaux", a indiqué le président du club organisateur, M. Mustapha Kazi-Tani, exprimant son optimisme quant au fait que "les compétitions d'ouverture seront très fortes, pleines d'enthousiasme et de forte compétition, permettant aux participants d'atteindre leur meilleur niveau, lors de cette nouvelle, saison en raison de la préparation précoce des cavaliers des différents clubs". Il a ajouté que les sports équestres sont en constante évolution. Il a relevé le nombre croissant de cavaliers et de clubs participant aux compétitions, en raison de la disponibilité de nouveaux centres équestres construits selon les normes internationales et dotés d'installations intégrées pouvant accueillir un plus grand nombre de participants. La progression s'effectue via l'organisation des compétitions locales. Dans une atmosphère pleine d'optimisme, la nouvelle saison connaîtra plus de succès dans ses aspects techniques et organisationnels et élèvera la barre des ambitions des cavaliers et cavalières pour offrir les meilleures performances pour figurer dans les rangs de l'équipe nationale. Il est à noter que les concours de saut d'obstacles comptent parmi les activités les plus répandues dans l'équitation et se déroulent sous l'égide de la Fédération équestre algérienne, qui organise une quarantaine de concours locaux au cours de la saison s'étendant de février à décembre dans lesquels concourent toutes les tranches d'âge. **APS**

LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AFRICAINS EN MARCHÉ

# Faire cesser le pillage culturel du patrimoine des Africains

L'annonce par le président français de sa volonté de restituer à l'Afrique ses biens culturels pillés a ouvert le débat sur cette question. Au-delà des pays, c'est l'Union européenne même qui tente de la prendre en charge.

En novembre 2017, à Ouagadougou, le président français Emmanuel Macron s'est engagé à ce que, d'ici à cinq ans, les conditions soient réunies pour que les dizaines de milliers de biens culturels arrivés en France durant la période coloniale reviennent dans leur pays d'origine, de manière définitive ou temporaire. Stupeur en Europe, où jusqu'ici les revendications dans ce sens étaient traitées au cas par cas. C'était aussi la première fois que la volonté politique surpassait le débat public. Le 22 mars, l'Élysée a confié à l'historienne Bénédicte Savoy et à l'économiste sénégalais Felwine Sarr un rapport devant contenir des propositions concrètes d'actions qui devrait être rendu public fin novembre. Mais qu'en est-il dans les autres pays d'Europe ?

Il faut dire que cette question n'est pas nouvelle sur le Vieux Continent. En 1981 un rapport avait été présenté concernant le cas des pays africains. Mais, à l'époque, on craignait l'effet de « contagion. » Depuis, plus globalement, des pays comme l'Égypte ou la Grèce n'ont eu de cesse de réclamer le retour d'antiquités, mais c'est avec l'Afrique que l'Europe se montre plus réceptive après avoir longtemps argué que les conditions de conservation et de sécurité dans les musées africains n'étaient pas adéquates. Du British Museum de Londres au musée Tervuren en



Belgique (devenu Africa Museum après cinq ans de travaux de rénovation, NDLR), les collections européennes débordent d'objets d'art dits "coloniaux", acquis dans des conditions parfois discutables. À l'époque, militaires, anthropologues, ethnographes, missionnaires qui sillonnent les pays conquis en ramènent des souvenirs souvent achetés ou troqués, quelquefois volés. Au total, plus de 90 % des pièces majeures d'Afrique subsaharienne se trouveraient hors du continent, selon les experts. Et l'Unesco soutient depuis plus de

quarante ans le combat des pays qui, en Afrique et ailleurs, exigent la restitution de leurs biens culturels disparus lors de l'époque coloniale.

Du côté du Royaume-Uni, le British Museum (plus de 200 000 objets africains) a proposé des prêts au Nigeria ou à l'Éthiopie, pillée lors d'une expédition britannique en 1868, mais rechigne à restituer des biens. Le débat est plus avancé en Allemagne, sensibilisée à la question depuis les spoliations de l'ère nazie et elle-même pillée par l'Armée rouge. La ministre fédérale de la Culture,

Monika Grütters, a même expliqué à l'Unesco qu'il fallait s'appuyer sur les restitutions faites aux juifs spoliés pour aborder la question des objets africains présents en Europe. D'ailleurs, à de rares exceptions près : en 2003, le musée ethnologique de Berlin a ainsi rendu une précieuse statuette d'oiseau au Zimbabwe, ex-colonie britannique. Depuis plusieurs musées travaillent à identifier l'origine des milliers d'œuvres issues de l'époque coloniale, quand l'Allemagne avait notamment la main sur le Cameroun, le Togo ou la Tanzanie. La provenance des

objets qui seront exposés au Humboldt Forum, le grand musée ethnologique qui doit ouvrir à Berlin, sera explicitée. Mais c'est en Belgique que le débat s'est dernièrement emballé. Dans une lettre ouverte publiée le 25 septembre, 36 personnalités des mondes artistique, universitaire et associatif, en majorité afro-descendants, ont dénoncé une « Belgique à la traîne sur la restitution des trésors coloniaux » par rapport à la France, l'Allemagne et le Canada. En réponse, un débat « participatif », intitulé « Restitution des biens culturels africains : question morale ou juridique ? », s'est tenu le 16 octobre au Parlement francophone bruxellois. Résultat ? Un groupe d'experts va être installé, de même qu'une résolution visant à faire des propositions concrètement et des amendements à la loi, pour aller vers des restitutions concrètes. Des milliers d'objets d'art anciens congolais, dont certains datant de plus de 6 000 ans, sont entreposés au musée royal de Tervuren. Dans tous les cas, les nouvelles propositions de l'UE vont venir compléter le cadre juridique existant relatif au commerce des biens culturels qui, jusqu'à ce jour, se limitait à la législation concernant l'exportation de biens culturels et la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre de l'Union.

I.M./l'Express

LA SOUVERAINETÉ EXPRIMÉE ET RESPECTÉE

## Ce qui va changer dans les rapports Nord-Sud

Aujourd'hui, les choses ont changé et l'Union européenne (UE) a annoncé le 7 novembre dernier avoir pris des mesures pour lutter contre le trafic de biens culturels dans le but d'empêcher « l'importation et le stockage de biens culturels exportés illicitement depuis un pays tiers », annonce un communiqué officiel. Non seulement ces nouvelles règles aideront à préserver le patrimoine culturel de l'humanité, en particulier les objets archéologiques provenant des pays touchés par des conflits armés, mais elles contribueront également à empêcher le financement du terrorisme par ce type de trafic.

Les nouvelles règles visent les biens culturels créés ou découverts hors de l'UE, ou les objets d'art destinés à être mis en libre pratique ou placés sous un régime particulier autre que le transit.

Ces mesures visent également les biens culturels de plus de 250 ans d'âge, ainsi que ceux ayant une valeur d'au moins 10 000 euros, précise le communiqué.

### CE QU'IL FAUDRA FAIRE AVANT DE RAMENER UNE ŒUVRE D'ART AU SEIN DE L'UE

En fonction de leur vulnérabilité face au pillage et à la destruction, les biens culturels sont, en vertu des nouvelles règles, divisés en deux catégories. Les plus vulnérables, tels que les objets archéologiques, les éléments

de monuments et les manuscrits anciens, devront être accompagnés d'un certificat spécial délivré par un pays de l'UE. Ce certificat sera délivré si l'importateur apporte la preuve de l'exportation licite des biens en question depuis le pays source. Les autres, considérés comme moins vulnérables, seront importés sur la

base d'une simple déclaration de l'importateur selon laquelle les biens en question sont exportés légalement. Mais des voix continuent de s'élever contre le retour de ces biens en Afrique, à cause des risques de disparition à la suite de pillages ou d'actes de vandalisme.

I.Med

## Restitution culturelle : pourquoi il faut repenser le moment colonial

Au-delà des restitutions annoncées, la nature des objets, notamment le contexte de leur collecte, est une occasion unique de questionner le fait colonial. J'ai été très intriguée de tomber sur une exposition sur le navire La Marie-Séraphique au Musée de l'Or à Bogota. C'est que depuis quelques années, la Colombie, tout comme d'autres pays de l'Amérique latine, tente de revisiter l'histoire de l'esclavage à l'aune de l'émergence de mouvements qui luttent pour la reconnaissance des droits des Afro-Colombiens. L'exposition retrace le parcours du navire négrier nantais entre le 1er mai 1768 et le 27 juin 1769 alors qu'il transportait 315 esclaves

africains entassés dans des conditions inhumaines, retournant en Europe avec à bord le profit de leur vente et un ravitaillement en café et sucre. Avec 4 350 expéditions répertoriées, la France fut la 4e puissance esclavagiste entre les XVIIe et XIXe siècles. Le port de Nantes était responsable de 40 % de ce trafic avec pour cadre législatif le Code noir. Ce contexte peut servir de tableau de fond au débat actuel sur la restitution des artefacts africains à leurs pays d'origine. La question de la restitution repose directement et plus globalement celle du pillage humain, économique et culturel dont l'Afrique a fait, et continue d'ailleurs de faire, l'objet. Cela

devrait donc être le début d'un débat, et non pas une réponse définitive. Parmi les dizaines de milliers d'objets concernés, certains aujourd'hui exposés au musée du quai Branly, on trouve des objets pillés au palais de Dongsoume lors de la guerre française contre Béhanzin, roi du Dahomey, en 1892. On trouve également des objets rapportés par Griaule et son équipe. En 1930, Marcel Griaule et un groupe d'ethnologues entreprennent de parcourir l'empire français à la bonne vieille manière des explorateurs-pionniers.

Par Amy Niang\* pour The Conversation.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
 DIRECTION GENERALE DES FORETS  
 CONSERVATION DE TISSEMILT  
 NIF N°/38-012-000-150-08-97-200

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions, des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. La conservation des forêts de Tissemilt informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/ CFT /2023 paru au quotidien français (l'Express) en date du 17/12/2023 et le quotidien arabe (El Mawlid El Yaoumi) en date du 17/12/2023 Relatif à la réalisation de travaux d'ouverture des pistes forestières sur 40 km repartis SUR 06 Lots - Qu'après, l'évaluation des offres techniques et financières, que, les marchés ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires les Moins disant suivants :

Lot N°	SOUSSIONNAIRE	NIF	Note Technique	VOLUME KM	Délai de réalisation	Montant - TTC DA	Critère de choix
1	EURL AIBI	001517030326968	79.5	8	03 MOIS	12.890.675	Moins disant
2	INFRUCTUEUX						
3	INFRUCTUEUX						
4	HAMOUM MOHAMED	142380601090184	64	6.3	06 MOIS	10.936.100	Moins disant
5	INFRUCTUEUX						
6	INFRUCTUEUX						

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher de la conservation des forêts de Tissemilt au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution de marchés.

Tout soumissionnaire contestant le choix par le service contractant peut introduire un recours auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tissemilt dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent Avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal la date limite est prorogé au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 26/02/2024

ANEP : N° 2416005765

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE WILAYA DE MEDEA  
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TABLAT  
 IMMATRICULATION FISCALE: 400160002605790103  
 N° 443 /2024

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément la loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément de l'article 69 de décret présidentiel n° 15-247 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, établissement public hospitalier de tablat Annonce l'attribution provisoire de la marche pour l'acquisition des médicaments, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux, selon les résultats suivants:

Lots	Désignation du candidat	numéro D'identification fiscale (NIF)	Note technique	Montant en TTC	observations
1-Médicament et produit d'hémodialyse	SARL IMC	099916000780112	70	47 719 015,09 DA	la moins-disante (offre unique)
2-Réactifs et produits de laboratoires	La procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse a cause aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges				
3-Film et produits d'imagerie médicale et d'exploitation	SARL GMMC	000916097927585	60	1 458 980,00 DA	la moins-disante
4-Objets de pansements	EURL PROMEDICAL	000016001355112	70	557 396,00 DA	la moins-disante
5-Gaz médicaux et autres	SARL RAYANOX	001131011239513	70	3 932 236,00 DA	la moins-disante (offre unique)
6-Instrumentation	La procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse a cause aucune offre n'est réceptionnée				
7-Consommables et non taxé	EURL PROMEDICAL	000016001355112	70	7 800 778,20 DA	la moins-disante

Selon l'article 82 de même décret, Le service contractant invite, les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de cette marche, pour leur communiquer ces résultats, par écrit

A cet égard, Le service contractant informe les candidats que le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans les endroits prévus au cahier de charges

Le présent avis est considéré comme Avis d'attribution final en cas d'absence de recours

L'EXPRESS DU 26/02/2024

ANEP : N° 2416005738

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
 Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah

## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales N° 12 /2024

L'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah lance l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur la «Réalisation d'une Polyclinique au niveau 13.300 LLV à Sidi Abdellah, commune de Mahelma, wilaya d'Alger (cités d'habitat intégrées 2021) »

Les soumissionnaires ayant la condition suivante

- Ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale ou secondaire.
- Ayant réalisé un cumul du chiffre d'affaires des 04 dernières années (2019 - 2020 - 2021 et 2022) : supérieur ou égale à : 120 000 000 DA justifier par les bilans.
- Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou architecture. Ayant une expérience de Cinq (05) ans ou plus.
- Un Engin de terrassement
- Une Grue fixe ou mobile
- Un Camion de 2.5 Tonnes ou plus.
- Ayant réalisé au minimum en lot unique un (01) projet de catégorie « C » ou deux (02) projets de catégorie « B » ou plus durant les dix (10) dernières années 2013 au 2023,

OU

- Ayant réalisé au minimum en lot unique un (01) projet de 100 logements ou plus.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charges, contre la somme non remboursable de 10 000. DA, auprès de :

L'Etablissement Public de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah  
 Direction des Finances  
 Siege VNSA SIDI BENNOUR (Ville Nouvelle de Sidi Abdellah)

Le délais des préparation des offres est fixé à 15 jours à compte de la première publication du présent avis dans la Presse ou le BOMOP, Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus le Quinzième jours à compter de la avant 12 h 00

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance publique d'ouverture des plis, le jour cité ci-dessus à 13h 00 heures à l'adresse suivante :

L'Etablissement Public de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah  
 Cellule Marchés  
 RN 63 Show Room Mahelma - Zéralda  
 (Wilaya d'Alger)

L'offre technique contient les documents prescrits au niveau de l'article 20 du cahier des charges

«Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales »  
 N° ..... /2024

Réalisation d'un Polyclinique au niveau 13.300 LLV à Sidi Abdellah, commune de Mahelma, wilaya d'Alger (cités d'habitat intégrées 2021) »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres jours augmentés de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 26/02/2024

ANEP : N° 2416005854

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Bordj bouArredjij  
 Daira de bordj gheDir  
 Commune de Belimour  
 NIF : 098434125068222

## Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09 /2024

Le président de l'Assemblée populaire Communal de Belimour annonce l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales :

Réhabilitation des écoles Primaire et ses structures annexes :

- Lot N° 01 Réhabilitation de l'Ecole Saad Saoud Messaoud Commune de Belimour
- Lot N° 02 Réhabilitation de l'Ecole Primaire Berah Mohammad Nacire Commune de Belimour
- Lot N° 03 Réhabilitation du Mure de clôture de l'école Leziar Mohammad Belimour.

Les soumissionnaires qualifiés(qualification 03 ou plus, bâtiment) intéressés par le présent avis, peuvent se rapprocher du bureau des marchés de la Commune de Belimour pour retirer le cahiers des charges contre paiement de la somme de 5.000.00DA. Au trésorier de la municipalité de Burj Al-Ghadeer, joint documents légaux et valides suivants :

Le dossier de Candidature Contient:

- Une déclaration de candidature + Une déclaration de probité (Remplies, Signé, datés et Cachés).
- Les Statuts pour les Sociétés avec tout modification.
- Copie du dernier bilan financiers ou C20.
- Registre de commerce électronique et Nif + NIS.
- Copie de la qualification.
- les certification de mise à jour, CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- extrait de rôle.
- un extrait du casier judiciaire.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engagées l'entreprise.
- Références professionnelles.
- Liste matérielles établi par un huissier ou un expert-comptable pour l'année 2024 et accompagnés des cartes grises en cours de validité et des attestations d'assurance matériel mobile au nom de l'entreprise ou de la société.

L'Offre technique Contient :

- Une déclaration à souscrire Remplies, Signé, datés et Cachés.
- Cahier des instructions générales et spéciales.
- un mémoire technique justificatif exigé.

L'Offre financière Contient :

- la lettre de soumission remplie Signée, datée et Cachée.
- Tableau des prix unitaires remplie Signée, datée et Cachée.
- Devis quantitative et évaluation remplie Signée, datée et Cachée.

Les soumissionnaires doivent déposer les enveloppes au près du bureau des marchés comme suite Trois enveloppes insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre financière et la deuxième, l'offre technique et la troisième l'offre Candidature L'enveloppe extérieure anonyme et ne comporte que la mention: A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'offres (l'objet de l'appel d'offres) Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délais de préparation des offres et fixé à (15 jours) comptes à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP de : 08.00h à 13 :15 L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres, indiquée ci-dessus à 13 :30 Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis

L'EXPRESS DU 26/02/2024

ANEP : N° 2416005770

Sur les réseaux sociaux, certaines publications mettant en avant des salaires américains vertigineux deviennent virales. De fait, "certaines disparités salariales [entre l'Europe et les États-Unis] sont vertigineuses", note The Times.

Par exemple, un chief technical officer ("directeur des nouvelles technologies") gagne en moyenne 93 000 euros outre-Manche contre 231 000 euros outre-Atlantique. Même les emplois moins qualifiés, comme directeur de magasin ou vendeur de voiture, sont concernés. C'est dans le domaine de la santé, des infirmières et des sages-femmes jusqu'aux médecins spécialisés, que les disparités sont les plus fortes, ce qui "alimente les craintes d'un exode médical transatlantique". Et il n'y a pas que le Royaume-Uni qui soit concerné par l'écart grandissant de salaires : toute l'Europe suit la même tendance, d'autant plus que "les augmentations de salaires en Grande-Bretagne au cours des douze derniers mois ont en fait été meilleures qu'en France ou en Allemagne". Le quotidien britannique a cherché des explications et en a trouvé trois principales :

**La croissance :** les États-Unis ont connu une croissance de 2,5 % en 2023, avec une hausse de la consommation malgré l'inflation, tandis que le Royaume-Uni vient de rentrer officiellement en récession et que les prévisions de croissance sont à la baisse en Europe occidentale.

**Les traces de la crise économique de 2008 :** le Royaume-Uni a été plus durement affecté et a mis plus de temps à s'en remettre.

**La productivité :** les travailleurs britanniques sont moins productifs que leurs homologues américains (mais également moins que les Allemands et les Français).

de sa production. En effet, une partie des composants des iPhone est produite dans les usines chinoises. Ainsi, face aux risques de sanctions ou de voir sa production s'écrouler, Apple n'a d'autres choix que de se plier aux exigences du parti communiste. Concernant le RCS, la technologie est assez intéressante, car extrêmement puissante. Images de qualité, accusé de réception, transmission par WiFi ou données mobiles... Le RCS promet de simplifier et révolutionner la façon dont nous communiquons entre nous. Seul "point noir" à l'heure actuelle, ces messages ne sont pas encore 100% sécurisés. Cela risque de changer toutefois. En effet, la firme à la pomme s'est engagée à associer le RCS au GSM, pour sécuriser les échanges. En revanche, les échanges entre les individus qui ne disposent pas d'un iPhone continueront d'être mis en avant. En effet, les RCS échangés avec des personnes disposent d'un smartphone Android apparaîtront en vert, contrairement aux messages RCS envoyés via et pour un iPhone, qui eux, apparaîtront en bleu.

**In La nouvelle Tribune**

## TECHNOLOGIE

### LA CHINE A-T-ELLE FAIT PLIER CE GÉANT AMÉRICAIN ?

Après avoir plié face à l'Union européenne en ce qui concerne son port Lightning remplacé par l'USB-C, Apple aurait, cette fois-ci, plié face à la Chine. En effet, Pékin aurait imposé à la forme de Cupertino, le RCS (Rich Communication Services). Si vous n'êtes pas familiers avec cette technologie, il faut savoir qu'il ne s'agit, ni plus ni moins, que du successeur du fameux SMS.

C'est une technologie de pointe que Google défend corps et âme... Mais pas que. En effet, le gouvernement chinois le voit d'un très bon œil. Résultat, une nouvelle loi est actuellement étudiée pour forcer les constructeurs et producteurs de smartphones à intégrer cette technologie à leurs téléphones 5G. Et à ce petit jeu, Apple ne pèse pas très lourd face aux décisions chinoises.

En effet, la Chine est extrêmement importante pour Apple ! Que ce soit au niveau de ses ventes, mais aussi

## EMPLOI

# Pourquoi les salaires sont-ils beaucoup plus élevés aux États-Unis qu'en Europe ?

Les sommes avancées, notamment sur les réseaux sociaux, font parfois rêver. À Londres, "The Times" explique pourquoi les salaires américains sont plus élevés et pourquoi il ne faut tout de même pas s'y tromper.



Attention, toutefois, prévient le Times, à ne pas se laisser tromper par l'examen des seuls chiffres.

Si les salaires américains moyens sont plus élevés, ils ne le sont pas pour tous les postes : les salaires les plus modestes sont comparables. Par ailleurs, les Américains travaillent un plus grand nombre

d'heures, 18 % de plus que les Britanniques en 2022. Leur salaire horaire n'est donc pas si avantageux. Enfin, le coût de la vie est sensiblement différent entre les États-Unis et l'Europe, notamment en ce qui concerne l'immobilier, l'éducation et la santé. Autant de postes de dépenses qui entament considérable-

ment les revenus des Américains. "Les salaires américains font toujours envie en Europe, mais, une fois que l'on prend en compte toutes les disparités du coût de la vie, le gouffre béant entre nos revenus et ceux d'outre-Atlantique se rétrécit considérablement", conclut le journal.

**In Courrier international**

## POUR VOIR LES OBJETS CACHÉS

### Un algorithme transforme les surfaces en miroir

Des chercheurs ont mis au point un algorithme capable d'analyser les ombres dans une photo afin de reconstruire en 3D les objets hors du champ de vision. Une telle technologie pourrait être utilisée pour améliorer la sécurité routière, ou assister dans les opérations de secours. Le pouvoir de voir à travers les objets aurait des applications dans de nombreux domaines. Par exemple, cela permettrait à un conducteur d'éviter un accident avec une autre voiture cachée par un obstacle, ou assisterait les forces de l'ordre dans des situations de prise d'otage ou des opérations de secours. Il existe déjà des systèmes qui fonctionnent grâce à des ondes radio ou un laser, mais des chercheurs

de l'université de Floride du Sud viennent de dévoiler un système qui permet de voir autour des objets plutôt qu'au travers en utilisant une simple caméra. Dans un article publié dans la revue Nature Communications, ils expliquent comment ils transforment toutes les surfaces en miroirs qui reflètent les zones hors du champ de vision. La technologie s'appuie sur un algorithme qui détecte les ombres projetées par les objets cachés dans une photo, des ombres invisibles à l'œil nu, et s'en sert pour reconstruire la scène en trois dimensions.

L'idée n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois que des chercheurs parviennent à reconstruire une scène en 3D en utilisant uniquement un appa-

reil numérique du commerce. « Notre travail permet d'obtenir un résultat similaire à moindre coût, a déclaré Robinson Czajkowski, l'un des deux chercheurs. Il n'est plus nécessaire de dépenser un million de dollars en équipements ».

Les chercheurs estiment qu'il faudra encore 10 ou 20 ans avant que la technologie soit prête à être utilisée par les fabricants de voitures ou les forces de l'ordre. Ils espèrent pouvoir en améliorer la vitesse et la précision afin qu'elle puisse être intégrée dans les systèmes des voitures autonomes. L'algorithme est librement accessible en ligne afin que d'autres chercheurs puissent le tester et l'améliorer.

**In Futura Sciences**

## PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2024

### En Caroline du Sud, le mouvement trumpiste gagne du terrain chez les conservateurs diplômés

Dans cet Etat où se tient, samedi 24 février, une nouvelle étape des primaires républicaines, Donald Trump est donné très largement favori face à Nikki Haley, l'ancienne gouverneure, qui ne veut pas se retirer de la course. La réunion touchait à sa fin et plus personne ne faisait de détour par le buffet. La section républicaine du comté de Greenville (Caroline du Sud) venait d'effectuer un point complet, en ce vendredi 23 février, sur l'actualité du moment. Une trentaine de militants, quasiment tous blancs et âgés de plus de 50 ans, s'applaudissaient mutuellement et poussaient des soupirs entendus à l'évocation

des ennemis de l'intérieur, responsables d'une supposée décadence américaine.

On encouragea chacun à s'improviser observateur du vote, le lendemain, jour de la primaire républicaine en Caroline du Sud. Le suspense est faible : tous les sondages annoncent une victoire de Donald Trump face à Nikki Haley avec environ 25 points d'avance.

Soit une humiliation probable pour l'ancienne gouverneure locale (2011-2017). Au mur de la salle, une affiche, écrite au feutre. « Vous devez être politiquement craint pour être politiquement respecté. » On tenta un son-

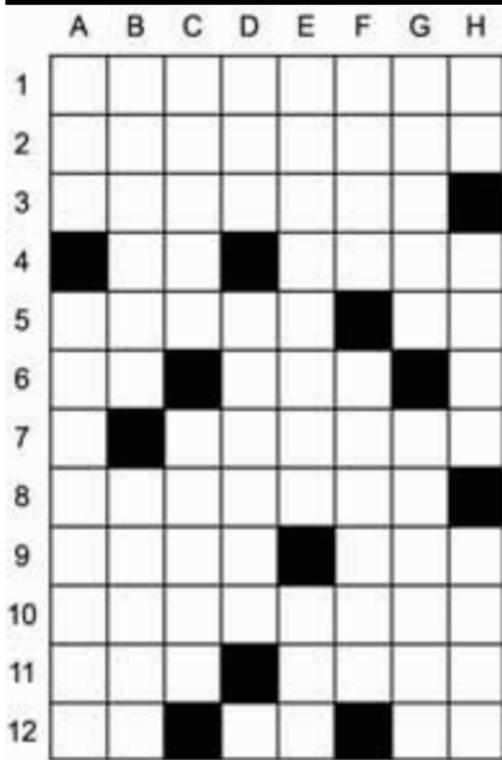
dage. « Qui, parmi vous, votera Trump ? » Toutes les mains se levèrent, comme on décline une identité avec fierté. « Qui, parmi vous, est diplômé du supérieur ? » Stupéfaction.

Plus de la moitié des participants se manifestèrent. « Les trumpistes ne sont pas les ploucs édentés que présentent les médias, note avec satisfaction la présidente de séance, Yvonne Julian.

En dehors des ouvriers, on a ici beaucoup de gens venant d'Etats libéraux, comme moi, des personnes éduquées, des entrepreneurs. »

**In Le Monde**

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
- B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
- C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
- D. Aide de l'État. À peine croyable.
- E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
- F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
- G. Déchets empoisonnants. Dresses vers le ciel.
- H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Mal fichu.
- 2. Bouffons.
- 3. Tel un acte juridique.
- 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
- 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
- 6. Pleine lune. Patriarche biblique.
- 7. Lacet du braconnier.
- 8. Prendre homme ou femme.
- 9. Prénom masculin. Par la voie de.
- 10. L'Autre, c'est lui.
- 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
- 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

## LES MOTS FLÉCHÉS

BAIL-LONNÉ INJECTION À RÉACTION	DÉLICATES ILS SONT DIFFUSÉS EN SÉRIES	ON LE DONNE À CELUI QUI A PERDU GRAINS PASSA-GERS HAUTE ÉCOLE	ABIMAI UN VERRE BOUGE DE LÀ	IL EST TRESSÉ PAR LE VANNIER MALGRÉE	TENTÉE FONDA-MENTALE	
FILLE DE DAKAR						
PRÉNOM FÉMININ			ON LA GLISSE SOUS LES DRAPS			
CAUSA DU TORT			UNE MOUSSE EN PRESSION		POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE	
VENT FAMILIER						
AMAS DE PEAU DURCI DANS L'EFFORT	IL EST NOIR COMME DU BITUME				VENU AU JOUR SERVICE IMPOSÉ EN 1943	
ABRÉVIATION ROYALE					FAIT PORTER	GROSSE MOUCHE SUCEUSE
GUIDE MODERNE						
AU TEINT NATURELLEMENT HÂLE	IL PART EN FUMÉE À LUI	VIN CHARENTAIS VIEILLE VOITURE ANGLAISE	PASCAL ABRÉGÉ BOUR-GEON	APPOSER SON PARAPHE DAME EN PLEIN JEU	EN CE LIEU BANDE D'TOFFE	
				ANCIEN GREC DES ÎLES COUPELLE DE LABO		
HOMME LICENCIÉ						
PETITE SAINTE						
		CONDUIT À DESTINATION				
TRAVAILLER À RÉSOUDRE L'AFFAIRE						



## SIDOKU

5	1					6		3
2		9	5					8
			1	4	7			
1		5	4		2		8	
9	3			1			7	4
	2		6		3	5		1
			2	5	9			
3					4	1		9
7		8					5	2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFTER DEPOT DIANE  
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE  
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## TEBBOUNE FÉLICITE LA GYMNASTE ALGÉRIENNE KAYLIA NEMOUR

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé samedi soir, un message de félicitations à la championne Kaylia Nemour pour la médaille d'or de gymnastique remportée en Allemagne. « Nouvelle performance pour la surdouée Kaylia Nemour à la Coupe du monde de gymnastique en Allemagne. Une médaille d'or amplement méritée... Nous conti-

nuerons à vous soutenir et à vous assister dans votre brillante carrière », a écrit le Président de la République sur son compte officiel. Il est utile de souligner que Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or, samedi, au concours des barres asymétriques de l'étape de Cottbus (Allemagne), comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 26 FÉVRIER 2024 // N°757 // PRIX 20 DA

SONATRACH MESURE L'AMPLEUR DU CHEMIN PARCOURU DEPUIS 53 ANS

## L'augmentation de la production et des exportations reste un défi permanent

**Le Chef de l'Etat a évoqué la réalisation de 25 découvertes de pétrole et de gaz. Il s'agit sans doute de celles enregistrées en 2022 et 2023. Ces dernières sont pour la plupart proches des infrastructures de traitement et de transport. Ce qui permettrait leur mise en production de manière plus rapide.**



Au cours de son intervention, à l'occasion du double anniversaire du 24 février, le Président de la République a souligné que l'Algérie poursuivra ses efforts pour augmenter ses capacités de production. En ce sens, le chef de l'Etat a évoqué le plan d'investissement de Sonatrach qualifié d'ambitieux. Il s'agit, rappelons-le, d'injecter 40 milliards de dollars d'investissements entre 2023 et 2027, dont 30 milliards de dollars pour l'exploration et le développement de gisements. Ce plan, a ajouté Abdelmadjid Tebboune, permettra d'augmenter la production de 2% durant la période allant de 2023 à 2027. Elle devrait atteindre à cette dernière

échecance 209 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). Il s'agit d'un objectif de croissance d'environ 10% par rapport à la production de 2022 : 189,6 millions de TEP. Le Président de la République a ajouté que l'Algérie poursuivra ses investissements pour la découverte de nouveaux champs et l'amélioration des champs existants, en sus de l'intensification des efforts en vue d'accélérer la cadence de mise en œuvre du programme de valorisation des hydrocarbures. Le chef de l'Etat a fait

état de 25 découvertes de pétrole et de gaz enregistrées. Il s'agit des découvertes réalisées sans doute en 2022 et 2023. Cette augmentation de la production et des exportations fait partie, a-t-il rappelé, du 21<sup>e</sup> engagement du Président de la République. De façon plus précise, cette augmentation de la production devra passer par la mise en service durant cette période de nouveaux gisements de pétrole, par le développement des découvertes réalisées durant les dix dernières

années et non exploitées, avec comme priorités celles rapidement mises en exploitation car situées à proximité des infrastructures de traitement et de transport des hydrocarbures. Pour les nouveaux champs, il s'agit notamment des gisements de gaz du Sud-Ouest, dont celui de Ba Hammou, mis en service samedi dernier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, l'achèvement du développement des gisements de Tihert, la mise en production du gisement d'Isarène. Pour les découvertes, il s'agit principalement de celles réalisées dans les bassins d'Amguid Messaoud, de Berkine et d'Illizi. Cette croissance de la production ne pourra être réalisée cependant qu'avec le maintien de la production, particulièrement du gisement de Hassi R'Mel, à travers la mise en œuvre de la Phase 4 qui permettra d'assurer une production de 60 milliards de mètres cubes/an de gaz pendant une durée de dix ans. Le défi est ainsi d'autant plus relevé que les découvertes et les nouveaux gisements en exploitation doivent compenser à la fois le déclin des anciens gisements, satisfaire la demande domestique tout en dégagant des excédents à l'exportation.

**Khaled Remouche**

## LANCEMENT DU PREMIER ESTIMATEUR INTELLIGENT DES PRIX DE L'IMMOBILIER

Le site d'annonces immobilières en ligne Beytic vient de lancer le premier estimateur intelligent des prix immobiliers en Algérie, inspiré de l'intelligence artificielle. Il s'agit là d'un outil qui répond aux besoins exprimés par les agences immobilières comme par les citoyens et les entreprises en termes de données fiables et transparentes relatives au marché immobilier national. «A la base, le site [www.beytic.com](http://www.beytic.com) a été lancé avec pour objectif de fournir des annonces immobilières exhaustives, relatives, notamment, aux projets des promoteurs immobiliers. Mais nous avons voulu, par la suite, ouvrir l'accès à l'ensemble des données du marché immobilier. D'où le développement et le lancement de cet estimateur», ex-plice Aïcha Sarra Houas, directrice commerciale de Beytic, précisant que cet outil est destiné aux particuliers et aux entreprises. Il est prévu, toutefois, une déclinaison de cet outil propre aux agences immobilières et le développement, plus tard, d'une version mobile de cet estimateur. Elle fera savoir, concernant les agences immobilières, que cet estimateur leur sera d'un grand soutien.

**R.N.**

## LA PALESTINE À L'HONNEUR AU FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN DE ANNABA

Le Festival du film méditerranéen de Annaba se déroulera du 24 au 30 avril prochain. Un programme spécial a été élaboré, en collaboration avec l'Institut du film palestinien, sous l'appellation « Viva Palestina ». L'initiative est à saluer. Elle vise à créer une section distinctive axée sur le cinéma palestinien et à mettre en lumière la production cinématographique palestinienne. Et cela, tout le monde s'en réjouit. «Heureux d'accueillir l'Institut du film palestinien à Annaba. Le commissaire du festival, Mohamed Allal, souligne que « la Palestine est dans nos cœurs, et nous sommes honorés de sa présence parmi nous ». Pour sa part, May Odeh, réalisatrice et productrice, cofondatrice de l'Institut du film palestinien, estime que cette participation au Festival du film méditerranéen de Annaba est un réel acquis pour la production palestinienne et une opportunité de rencontrer le public algérien. Le programme « Viva Palestina », qui se déroulera en marge de cette quatrième édition, verra la participation de grands noms du 7<sup>e</sup> art, notamment des réalisateurs, des comédiens, des producteurs et des scénaristes. Au programme des projections de films récents et une conférence sur le 7<sup>e</sup> art palestinien.

**R.C.**

## L'écrivain, journaliste et scénariste Belkacem Rouache n'est plus

L'écrivain, journaliste et scénariste Belkacem Rouache est décédé samedi à Skikda à l'âge de 73 ans. Né en 1951 à Dellys (Boumerdès), le défunt s'est illustré par ses créations dans de nombreux domaines de la culture, notamment avec la publication de plusieurs recueils de poésie, dont « Certitude incertaine » (1982) et « Quand la pierre a soif, elle va à la mer » (2015). Il a également à son actif des œuvres romanesques dont « Naufrage rythmé » (1999) et « L'homme qui regarde la mer » (2013), ainsi qu'un recueil de nouvelles dont « La Grotte » (2003). Belkacem Rouache a aussi écrit plu-

sieurs scénarios de séries à succès pour la télévision comme « Pas de Gazouz pour Azzouz », d'Omar Tribèche, et « Chahra », de Bachir Belhadj. Il a écrit dans plusieurs journaux sur les arts plastiques et le cinéma et animé des émissions à la Radio nationale, à l'instar de « Couleurs et expressions » (Alwan wa Taabir), consacrées aux arts plastiques, et « Naghmat Bladi » (Mélodie de mon pays) sur la musique algérienne, ainsi que « Cini-Citar » dédiée au cinéma et au théâtre en Algérie. Le défunt activait à Skikda au sein de l'Association « Clacket » pour le cinéma et les arts, où il animait de nombreux ateliers d'écriture de scénario.

